CORNELIU ZELEA CODREANU



JOURNAL DE PRISON

PARDÈS

JOURNAL
DE
PRISON

DU MÊME AUTEUR

Editions Prométhée
LA GARDE DE FER (Pour les Légionnaires)

Editions « Pământul Strămosesc »
LE LIVRET DU CHEF DE NID

Les livres de Corneliu Zelea Codreanu, de même que tous ceux se rapportant à la Garde de Fer, peuvent être commandés à Pardès.

Collection « Omul Nou »
dirigée par Faust Bradesco

Corneliu Zelea Codreanu

JOURNAL DE PRISON

Introduction et traduction du roumain
par Faust Bradesco

Avant-propos de Horia Sima

PARDÈS
9, rue Jules-Dumesnil
45390 Puiseaux

Titre original :
Însemnări dela Jilava

Cette traduction a été réalisée à partir de l'édition de 1951, parue dans la collection « Omul Nou ».

ISBN 2-86714-014-5.
ISSN 0298-7740
Imprimé en France.

Introduction

Ce petit ouvrage, déjà traduit en plusieurs langues, vient compléter en français la connaissance de la vie tragique de Corneliu Zelea Codreanu, le chef légendaire du Mouvement Légionnaire roumain (la Garde de Fer).

Il s'agit d'une période très courte (19 avril — 19 juin 1938) qu'il a vécue entre les murs de la prison de Jilava, dans des conditions odieuses et démoralisantes. Deux mois seulement, mais qui ont transformé le héros magnifique et fier en un martyr chrétien.

Ses réflexions et son comportement pendant cette courte période n'évoquent pas un effort doctrinal pour expliquer le phénomène légionnaire ou pour approfondir davantage ce qui constituait sa pensée politique. Il y a plutôt une tentative : mettre en application la substance d'une doctrine qui arrache l'individu au joug de la matière pour le porter vers la plénitude spirituelle.

Ces annotations brèves, parfois ébauchées, marquées par de brèves allusions concernant sa vie privée et sa famille, par des précisions sur sa santé ou son état d'esprit, semblent consigner des faits qui devaient être développés un jour, à tête reposée. Il ne lui était pas possible de faire autrement : la sortie de la prison de ces petits bouts de papier, écrits à la hâte, en phrases hachées, parfois mal rédigées, constitue déjà un miracle.

Pour bien saisir le sens et l'importance de cet opuscule, il faut distinguer *deux phases* :

1. *Le désespoir de l'homme traqué*, qui sent autour de lui la haine et qui subit une torture morale.

Pendant cette première phase, aucune recherche dans

le texte : courtes annotations, répétitions. On a la nette impression qu'il s'agit de points de repère pour plus tard. Les jalons d'un homme qui souffre, mais qui espère un retour dans le monde libre. Tel est son état d'esprit jusqu'à sa condamnation honteuse et injustifiable.

2. Puis, *le jaillissement de la lumière chrétienne,* lorsque son esprit réalise définitivement l'importance de la modification spirituelle de l'individu, par le rapprochement et la communion avec la Divinité.

C'est la phase où s'accomplit sa transformation intérieure, lorsqu'il saisit pleinement la grandeur de la présence divine dans la vie de l'homme et de la société. Les phrases sont plus élaborées, comme s'il sentait que jamais il n'aurait le temps de les revoir et de les fondre en un tout mûrement pensé et structuré.

Il pressent sa mort ; il le dit... Mais, au fur et à mesure que le temps passe, et que ses réflexions le portent vers une compréhension métaphysique et spirituelle de la perfection humaine, il est envahi par une sérénité, due non à la simple sagesse, mais de nature purement théologique.

Le sens spirituel de la vie — sociale, politique, ou tout simplement humaine —, préconisé par la doctrine légionnaire, n'est plus une virtualité, une intention à rendre viable. C'est une valeur effective, de nature sacrée. Les trois vertus théologales : *la foi, l'espérance* et *la charité,* qui constituent aussi l'essence de la doctrine légionnaire, ouvrent à l'*« homme nouveau »* (conçu et mis en relief par la Garde de Fer) le chemin de la *perfection morale,* de la *raison équitable* et de l'*élévation spirituelle.*

***

Les deux mois de prison décrits dans cet opuscule représentent une période, non pas *nouvelle,* mais *différente* de tant d'autres que le chef de la Garde de Fer a passées derrière des grilles. Différente, pas tellement par les supplices moraux ou les tortures physiques, mais surtout par la transformation spirituelle qui se manifeste en lui.

Il souffre intérieurement un tourment qui le touche en profondeur, car il est doublement éprouvé :

a) *physiquement* : il est malade, durement atteint, ce qui le rend fiévreux, extrêmement émotif, accessible au désespoir et au pessimisme ;

b) *moralement* : il est épuisé par tant de combats et de victoires réduits en cendres par la haine qui le poursuit. Il est révolté et indigné par l'injustice qui l'accable et le réduit à n'être qu'un condamné enchaîné.

Il est au bord de l'effondrement, au point sensible du combat entre le *poids monstrueux des calomnies et des mensonges,* accumulés sur ses épaules affaiblies, et sa *conscience morale,* soutenue par sa volonté indomptable de démiurge enchaîné. Son effort de chaque instant ressemble à un affrontement sans merci entre le bien et le mal, entre les forces dévorantes des ténèbres et la gloire indestructible de la lumière céleste.

Réduit à l'état végétatif des condamnés par le bon vouloir des forces obscures qui dominent le monde, LUI, l'homme de granit, de vision et de volonté, souffre le calvaire de l'impuissance et du doute. Et cela, autant pour lui que pour les siens, pour les Légionnaires et pour son pays. L'obscurité spirituelle pèse de plus en plus sur la société qu'il veut sauver et à laquelle il a voué sa vie. Sa pensée vacille sous le poids du désespoir. Sa détresse le porte au comble du découragement qui l'écrase.

Se sentant prêt à s'effondrer, il réagit. Il doit reprendre

le dessus. Sa responsabilité s'impose à son esprit. Son âme répond, et les rouages de sa foi profonde reprennent leur rythme. Il s'élance vers la compréhension du fait religieux, qui le comble d'une béatitude ineffable.

Par la prière et la méditation, il approfondit le mystère chrétien. Sa foi se fortifie. Son esprit prend d'autres dimensions, qui le projettent au-delà et au-dessus de la vie ordinaire.

Dans cette restructuration intérieure se place l'invisible mutation spirituelle de Corneliu Codreanu, et c'est là toute l'importance de cet opuscule, insignifiant à première vue. Dans l'existence de cet homme exceptionnel, existence pendant laquelle *l'action* et *la foi* ont forgé les piliers de sa réalité existentielle, une précision transcendante inattendue lui ouvre l'entendement de l'unicité divine. En lisant les Evangiles, dans l'état d'âme qui lui était imparti par l'arbitraire de sa condition de condamné, il a saisi la profondeur de la présence de Dieu.

Les rapprochements qu'il fait entre son calvaire et celui de Jésus-Christ ne sont nullement des pensées d'orgueil, mais tout simplement l'éblouissante compréhension de la voie qui mène au rachat et à la plénitude. Il s'y élance, en pleine conscience du bienfait que cela représente pour l'individu en soi et pour la société qui, un jour, vont en percevoir le sens. Il considère son accomplissement dans la vérité religieuse comme un service insigne rendu à la cause du Mouvement Légionnaire, dont la finalité est justement l'élévation de l'individu au-delà des contingences et de sa condition humaine, un élan vertical vers la vérité suprême.

Ainsi, les quelques pages de cet opuscule montrent — dans leur pénible progression remplie de souffrance morale, de désespoir, de doutes et d'interrogations désemparées — la modification d'une âme qui a toujours cru et qui,

finalement, a trouvé la signification divine de la valeur humaine et de son existence.

Toute la philosophie du sacrifice, de la souffrance et de l'amour, dont il avait doté son mouvement, recevait par là une acception et une porté inestimables. Ainsi, la *perfection personnelle* que chacun doit poursuivre, le *respect d'autrui* que chacun doit s'imposer, l'*accomplissement du devoir* que chacun doit assumer, apparaissent comme une idéalisation de la mise en valeur des vertus qui nous rendent à l'image de Dieu. Les efforts, les sacrifices de l'amour deviennent le chemin de la compréhension du message biblique et de l'élévation.

***

En lisant ces *Notes*, on ne doit pas s'attendre à une sorte de *testament politique*, rempli de pensées philosophiques ou de conseils pratiques pour l'avenir. Ce n'est pas non plus un essai politico-littéraire, du genre *Souvenirs de prison* ou *Mon séjour chez les hors-la-loi.* Il y a autre chose, tout aussi important pour chaque individu, quel qu'il soit.

En ces deux mois de lourdes épreuves, Corneliu Zelea Codreanu découvre, en même temps que la triste barbarie de notre siècle dominé par des forces impitoyables, les portes impériales de la renaissance humaine. Il vit une expérience qui doit rester un modèle idéal pour tous les membres de la Garde de Fer.

Et, s'il y a un message à retenir de ces lignes pathétiques, nous le trouvons dans ces deux phrases :

— l'humanité a besoin « *d'une école de grande élévation et de grande moralité chrétiennes* ».

— « *Douleur après douleur, souffrance après souffrance, supplice après supplice, blessure après blessure sur nos corps et dans nos âmes, et tombe après tombe : ainsi vaincrons-nous* ».

Faust Bradesco

Avant-propos

Treize ans après le martyre du Capitaine à Jilava, nous publions ses notes du temps où il fut enfermé dans cette prison. Elles ont été publiées pour la première fois en Allemagne, à Rostock, sous forme d'une brochure tirée sur la pierre. Il nous a été impossible de les faire publier typographiquement, à cette époque-là. Le Gouvernement allemand avait pris l'engagement envers Antonesco de nous garder dans des camps de concentration, et aussi d'empêcher toute manifestation légionnaire dans la presse européenne. Une édition en langue hollandaise du livre de Corneliu Codreanu, Pour les légionnaires, *fut interdite et l'édition préparée en langue française subit le même sort. Ce n'est qu'en Espagne que le livre du Capitaine a bénéficié d'un autre accueil. L'Europe qui prétendait être nationaliste, nous a barré toute possibilité d'expression et, par un paradoxe du destin, ce n'est qu'aujourd'hui que nous pouvons affirmer librement nos pensées.*

Les notes de Jilava *constituent un pathétique document humain. Elles reproduisent le témoignage d'un homme qui sait qu'il n'a plus grand-chose à attendre des autres hommes, et que pour sa vie et son combat, dès lors que le Roi lui-même s'est mis à la tête de la clique des malfaiteurs, il s'en remet à la volonté de Dieu. Ses souffrances physiques et morales sont confiées à la postérité avec la sueur de la mort sur le front. Celui qui parcourt les stations du calvaire du Capitaine, sent que l'existence de celui-ci est mise à l'épreuve par des doutes, des tristesses, des désespoirs qui assaillent sa grande âme.*

Mais, tout d'un coup, dans les ténèbres de Jilava, la lumière d'un autre monde jaillit. Les temps lointains

surgissent, où le Christ portait Sa croix vers l'endroit de Sa condamnation. Le Capitaine n'est plus seul. La Vérité témoigne pour lui. Et la Vérité triomphera des calculs de ceux qui ont juré sa mort. « Dieu voit et récompensera » : tels sont les mots par lesquels il termine sa dernière déposition, destinée à d'autres juges que ceux qui l'ont condamné.

La valeur de ces notes est grande aussi d'un autre point de vue. Les notes de Jilava *précisent, sous une forme qui ne laisse aucun doute, le sens profond de la sagesse légionnaire : le spirituel ne peut pas être détaché du politique ; les dispositions intérieures de l'individu, ses impulsions surnaturelles, doivent trouver une correspondance dans les aspirations de la vie collective. « La caractéristique de notre temps — disait Corneliu Codreanu —, c'est que nous nous occupons surtout de la lutte entre nous et d'autres hommes, et nullement de la lutte entre les commandements du Saint-Esprit et les appétences de notre nature terrestre. Le Mouvement Légionnaire fait exception en s'occupant aussi, bien qu'insuffisamment, de la victoire chrétienne en l'homme, en vue de son salut.*

« La responsabilité d'un chef est très vaste. Il ne doit pas flatter les yeux de ses troupes par des victoires terrestres, sans les préparer en même temps pour le combat décisif, d'où l'âme de chacun peut sortir couronnée d'une victoire éternelle ou d'une défaite absolue. »

Toute la tragédie de l'humanité provient de la dissociation de ces deux éléments, de la fausse conception d'une Histoire faite en dehors de Dieu, sous prétexte que les lois sociales seraient différentes de celles qui gouvernent l'homme intérieur.

Juin 1951

Horia SIMA

Mardi 19 avril 1938.

Il est 9 heures du soir. Conduit par un capitaine de gendarmerie et par un adjudant, je descends l'escalier du Conseil de Guerre.

Dehors, le fourgon cellulaire. Chaque fois que je le vois, mon âme s'aigrit.

La porte s'ouvre et j'y monte. Dedans, obscurité totale. Je distingue à peine les ombres des quatre soldats. « Chargez les armes » ; j'entends le commandement de l'adjudant. Départ. Nous passons dans des rues illuminées. A un certain moment, je me rends compte que nous nous trouvons sur le pont d'Izvor [1], non loin de la maison du Général [2], où, jusqu'à il y a quelques jours, était notre siège central. Et nous y reviendrons avec l'aide de Dieu.

Nous prenons à gauche, puis nous longeons le Quai de la Dâmbovitza. On m'amène à Văcăreşti [3], me dis-je. Et les rues passent, l'une après l'autre.

A un certain moment, je sens qu'on est sorti de Bucarest. Je n'entends plus les bruits des voitures, autos et tramways et je ne vois plus de lumière à travers les fentes de la lucarne.

Le fourgon cellulaire roule sur la chaussée vers l'inconnu...

Au bout d'un certain temps, il est arrêté par un cordon de sentinelles. — « Halte ! Qui va là ? » — « Laisse passer, c'est la police ». Un peu plus loin, un

1. Pont sur la petite rivière de Bucarest, qui s'appelle Dâmbovitza.

2. Il s'agit du général George Cantacuzino.

3. Văcăreşti, vieux monastère transformé en prison.

autre cordon. Enfin, nous nous arrêtons. Je descends à Jilava, devant le bureau administratif. Jilava est un ancien fort de la ceinture de Bucarest, construit au temps du roi Carol Ier [4], après la guerre de 1877. Maintenant, c'est une prison militaire.

Ici ont souffert Moţa, Marin, Ciumeti, le Général et des centaines des nôtres, en 1933-1934.

Nous entrons dans le bureau administratif. Peu après arrivent le commandant de la prison et deux officiers de la compagnie de garde.

Tandis que j'y suis, ils reçoivent des ordres par téléphone.

Le capitaine et l'adjudant de gendarmerie qui m'ont amené s'en vont en prenant congé de moi à regret. Deux âmes choisies, qui font exception dans ce corps.

Le commandant me demande ma cravate. Puis, l'argent : mille *lei*. On fouille mes poches. Horrible ! Mais c'est le règlement qui le veut. Je pars ensuite avec le lieutenant Mastacan, encadré par quatre sentinelles, baïonnette au canon.

Je suis fatigué.

Nous entrons dans le fort. Nous parcourons des couloirs voûtés, tortueux et longs, remplis de ténèbres. Une odeur froide et humide de moisissure m'assaille.

Je suis introduit ensuite dans une sorte de chambre-galerie voûtée, longue de presque six mètres et large de quatre.

4. Carol Ier de Hohenzollern-Sigmaringen, premier roi de Roumanie, de 1881 à sa mort en 1914.

D'un côté et de l'autre, des planches de bois, posées sur des tréteaux également en bois, forment deux grands lits communs. Une fenêtre grillagée donne sur un mur du fort, à près de dix mètres du sol. Au-dessus de cette galerie voûtée, il y a presque quatre mètres de terre. Les murs extérieurs ont une épaisseur d'un mètre cinquante. Au sol, de l'asphalte.

Si, dehors, je voyais un homme souhaitant dormir, même une demi-heure, dans un tel endroit, je l'arrêterais et je lui dirais : « N'essayez pas, vous feriez votre malheur ».

L'adjudant m'apporte une paillasse et deux grosses couvertures. Il les pose sur les planches. Rien pour la tête.

Le lieutenant se rend compte que tout ceci manque de la plus élémentaire humanité. Il se sent gêné et s'excuse en disant que le règlement l'exige. Il me demande si j'ai un béret, car j'aurai très froid pendant la nuit. D'où pourrais-je en avoir un ?

Il me dit encore quelques bonnes paroles et s'en va, en fermant la porte au verrou. D'en haut, d'en bas, des gros murs, de partout, des flèches glacées d'humidité me transpercent le corps. On dirait que ces murs étrangers, entre lesquels on ne reconnaît rien à soi et où l'on ne voit aucun des siens, ces murs hostiles n'attendent qu'une vie humaine pour la détruire en envoyant leurs milliers de flèches, comme de véritables rayons de mort, sur le corps du pauvre condamné.

Je me couche. Longue nuit...

Les Saintes Pâques, 24 avril 1938.

L'humidité me pénètre les os.

Je respire cet air de cave. Je sens mes poumons transpercés par des aiguilles, par des balles.

Je m'allonge sur le lit de planches. Les os me font mal. Je reste cinq minutes sur un côté, cinq minutes sur l'autre.

Je me tourne sur la gauche. J'entends battre mon cœur. Ou peut-être sont-ce des gouttes de sang qui tombent ?

La vie s'écoule du corps épuisé...

O Pays ! Comment récompenses-tu tes fils !

Je me suis endormi. Je rêve de Mamaia [5] et d'Elvira Gârneaţă. Elvira me donne à boire dans une grande cruche d'eau. Mamaia me dit : « On vit fort péniblement. On a déménagé ici ». (C'était dans un village de la banlieue de Huşi [6], vers le Prut).

Je lui dis : « Je vais aller jusqu'en haut de la colline avec Nicoleta et Horodniceanu et, à mon retour, je te laisserai un peu d'argent. Ne te fais pas de souci ».

Et je suis parti. Il faisait nuit. Une pleine lune brillante illuminait la Terre.

***

Je crains que quelque chose ne lui arrive.

Ma mère est restée de nouveau seule ! Un gendre

---

5. *Mamaia* : diminutif moldave pour « mère ».
6. Ville de Moldavie, sur la rive droite du Prut.

mort en Espagne, une fille veuve avec deux enfants orphelins. Moi, en prison. Quatre autres enfants, eux aussi en prison oú sur le point d'être arrêtés. L'un d'entre eux a aussi quatre enfants sans un morceau de pain.

Mon père, parti à Bucarest pour toucher sa pension avant les fêtes, n'est jamais revenu. Il a été arrêté et conduit dans un endroit inconnu.

Personne ne sait rien de son sort.

A la maison, la mère nous attend pour passer les fêtes de Pâques avec elle. Les joies d'une vieille mère sont si peu nombreuses ; elle peut rarement réunir tous ses enfants !

Chez nous, à Pâques, c'est le désert. Aucun de ceux attendus. Pas une âme aux côtés de la mère. Tous les voisins l'évitent et, par crainte, n'entrent même pas dans sa maison.

Un cœur palpite, solitaire, et nous cherche dans les prisons, courant après chacun de cellule en cellule pour nous trouver, nous réconforter, pour embrasser nos corps mortifiés.

Mais comment faire, quand personne ne te dit rien et que tu ne reçois aucune nouvelle ?

O mère, qui pleures solitaire dans un coin de la maison et que personne ne voit, sache que nous aussi nous pleurons pour toi, en ce jour de Pâques, chacun dans notre cellule !...

***

Hier, samedi, j'ai demandé qu'on m'envoie un coiffeur pour me faire la barbe, poussée drue depuis

une semaine sur mon visage glacé. Le coiffeur de la prison, un pauvre tzigane condamné, est venu. Il m'a rasé et, pour la première fois depuis une semaine, j'ai lavé mon visage.

J'attends la Résurrection de Notre-Seigneur.

Je devrais demander une bougie à l'adjudant. Ici, il n'y a pas où en acheter, mais peut-être en aura-t-il une de réserve chez lui.

Les deux officiers, le lieutenant Mastacan et le lieutenant X, sont venus faire leur service avant la fermeture. Dans la cellule où je me trouve transféré depuis hier, l'ampoule ne s'allume pas.

Quel malheur ! Il me vient à l'esprit que c'est là un mauvais présage. Pour la première fois de ma vie, je fêterai la Résurrection sans lumière. Dans l'obscurité... Seul.

Mais les officiers et l'adjudant Y, après plusieurs tentatives, ont rétabli la lumière.

Ils m'ont aussi apporté une petite bougie en cire, qu'ils m'ont offerte avec une particulière bienveillance.

Pendant les quelque minutes de visite réglementaire, deux ou trois fois par jour, ils ne parlent pas avec moi. Eux, ils n'ont rien à me dire ; moi, je n'ai rien à leur demander. Leurs seuls mots sont : « Avez-vous besoin de quelque chose ? », auxquels je réponds toujours : « Non ! ».

Cependant, je sens dans leurs yeux qu'ils comprennent toute ma tragédie intérieure. Ils se rendent compte de l'importance de l'inculpation qui m'accable et de la responsabilité qu'implique la direction d'un mouvement de plus d'un million d'âmes, dans lequel est en jeu le sort d'une nation ; et ils

comprennent les douleurs qui transpercent mon cœur pour les miens et pour chacun des centaines et même des milliers de Légionnaires qui, en cet instant, éprouvent les mêmes âpres tourments...

Ils comprennent aussi la situation humiliante dans laquelle je suis. Car la privation de liberté est une chose, tandis que ce qui m'arrive ici, c'est une humiliation, une totale dégradation de l'être humain.

Ce qu'ils ne comprennent sans doute pas, ce sont les machinations et tous les plans diaboliques qui se trament pour ma destruction et celle de mon Mouvement.

On cherche à tout prix quelque chose, pour arracher au tribunal une lourde condamnation. Soit la réouverture, sous une forme quelconque, du procès Duca [7], soit mon implication dans le procès Stelescu [8], soit déclarer le Mouvement Légionnaire anarchiste et terroriste en essayant de me condamner comme tel. Une condamnation s'obtient facilement sur ordre.

Cependant, l'opinion publique pourra discerner, en son âme et conscience, notre innocence.

Alors notre sacrifice grandira jusqu'au ciel, et Dieu, le suprême Juge, nous écoutera nous aussi.

Mon âme est accablée par tant d'injustices !...

---

7. Le procès des « *Nicadorii* », les trois légionnaires qui, le 29 décembre 1933, avaient châtié le premier ministre Ion Duca. Procès auquel le gouvernement avait voulu mêler Corneliu Codreanu, sans y parvenir.

8. Traître à la Garde de Fer, puni par les « *Decemvirii* », en 1936.

***

Je me suis allongé de nouveau sur ce lit de planches. J'attends onze heures du soir, quand les gens commencent à se diriger vers les églises. Je me couvre avec mon pardessus. Je ne peux pas rester sur le dos ; cela me fait mal. Mais je ne sais pas où exactement. Je ne peux pas bien distinguer : la colonne vertébrale ou les reins ?

A travers les fentes des planches, à travers la paillasse et la couverture, passe un courant froid venant du dallage qui traverse les vêtements et s'arrête sur mes côtes affaiblies.

Je me tourne sur la droite et remonte mes genoux jusqu'au menton. Les hanches me font mal. J'ai l'impression d'un abcès mûr qui suppure. Je ne peux rester sur un côté plus de cinq minutes. Mais, sur l'autre côté, j'ai aussi mal...

Je pense à « Cătălina », la « petite fille », à sa façon de dormir, ses petits doigts dans la bouche, et de rêver au Père Noël, qui lui apporte des jouets.

Pendant les fêtes de Noël, je dormais avec elle. Tout d'un coup, je l'entends crier dans son sommeil. Je la réveille : « Qu'y a-t-il, ma poupée ? Qu'est-il arrivé ? » — « Le Père Noël est tombé du haut de la maison avec un sac plein de jouets ». Ange innocent, qui ne sait rien de toutes nos douleurs. Elle vient d'avoir 4 ans.

Il est peut-être 11 heures. Je me lève, je me lave, j'enfile mon pardessus. Je m'assieds au bord du lit et je contemple la solitude qui m'entoure.

Je suis vraiment seul...

Je me souviens : j'ai passé deux autres Pâques en prison. En 1925, à Focşani et, en 1929, à Galata [9].

Jamais, cependant, je n'ai été si triste, assailli par tant de douleur, écrasé par tant de pensées.

Je prends mon missel et me mets à lire. Je prie le Bon Dieu pour tous. Pour ma femme, si éprouvée et affligée ; pour ma mère, que les commissaires de Huşi ont sûrement de nouveau visitée et brutalisée ; pour mon père, dont Dieu seul sait dans quelle cellule il gît en cette nuit ; enfin, pour mes frères aussi, qui sont dans le même cas que moi.

Puis, pour les combattants légionnaires, les vieux et les jeunes, ces héros et martyrs de la foi légionnaire, arrachés à leurs maisons et conduits qui sait dans quelles prisons...

Que de tristesse et combien de larmes n'y aura-t-il pas aujourd'hui dans des centaines de familles roumaines !...

Je prie ensuite pour tous les morts. Les aïeuls et les parents, ainsi que les amis qui m'ont aimé et m'ont aidé dans la vie.

Je les vois tous, tour à tour. Voici, Monsieur Hristache... [10], et, à la fin, m'apparaît Ciumeti, avec le groupe des légionnaires martyrs tombés à cette époque [11].

---

9. Focşani, ville industrielle, en Moldavie du Sud. Galata, prison célèbre, dans le département de Jassy.

10. Hristache Solomon, l'une des premières personnes âgées qui ont fait totalement confiance au Mouvement Légionnaire, tombé en 1935, pour sa victoire.

11. Ciumeti et les autres, assassinés par la police en 1933-1934, après le châtiment de Ion Duca.

A leur tête, immense — je vois son image comme dans un tableau —, vieux, vieux d'un demi-millénaire, avec ses longs cheveux et la couronne sur la tête : *Stefan cel Mare* [Etienne le Grand], Prince de Moldavie [12].

Je prie aussi pour lui. Il m'a aidé dans tant et tant de combats.

Voilà également notre Général, ce héros légendaire, avec sa suite de martyrs légionnaires, avec ceux tombés pendant les dernières luttes.

Et voilà, près du Général, dans sa chemise verte et ceint de son baudrier, Marin [13], le héros des plaines espagnoles.

O Moţa ! Cher frère Moţa [14], mon cœur se brise quand je te regarde. Nous sommes partis ensemble, presque enfants, il y a 15 ans, pour ce combat. Je te vois vif et courageux, affrontant l'adversité, perçant de tes yeux d'acier le cœur des ennemis.

Je te vois plus tard, accablé de difficultés et de pauvreté, dans un pays où pour Ion Moţa il n'y avait pas de pain. Pour ce pauvre morceau de pain, en Roumanie, ta grande intelligence ne suffisait pas... Ce qu'il fallait avoir, c'était un cœur de traître.

Je te vois travaillant avec désespoir. Je te vois obtenant de brillants succès aux examens, dans la presse, à la barre, en chaire.

12. Etienne le Grand, de la famille des Mushatini, surnommé « le dernier des Croisés », Prince de Moldavie de 1457 à 1504.

13. Vasile Marin, tombé en combattant les hordes communistes, à Majadahonda (Espagne), le 13 janvier 1937.

14. Ion Moţa, beau-frère de Corneliu Codreanu, tombé en même temps que Vasile Marin, en Espagne.

Je te vois traîné dans les prisons. Humilié et plein d'amertume. Je vois tes épaules courbées et ton âme attristée de tant d'agressions odieuses. Je te vois trembler et pleurer pour moi...

Je te vois partir vers la mort. Pour donner à cette Nation la preuve suprême. Pour nous délivrer par ton sacrifice. Pour ouvrir avec ta poitrine déchiquetée, avec tes jambes écrasées, le chemin de la victoire à toute une génération.

Et regarde-nous, maintenant, cher Moţa. Me voilà jeté ici, comme un chien... sur ces planches. Les os me font mal et mes genoux tremblent de froid.

Tous les nôtres, toute la fleur de cette Roumanie, gît écrasée, qui sait dans quelles geôles...

Seigneur, je Te prie, en cette nuit de Résurrection, reçois mon sacrifice !

Prends ma vie ! Puisque à toi, ô Pays, nos forces ne te sont pas nécessaires. C'est notre mort que tu veux.

Il est sans doute plus de minuit. Qui sait, peut-être même plus d'une heure du matin.

Je n'ai pas entendu les cloches sonner la Résurrection.

J'allume la bougie et prononce le traditionnel « Christ est ressuscité ! »

Les gens, dans les villes et les villages, retournent à leur maison, les bougies allumées. Les nôtres, tous les nôtres et nos familles, pleurent cette nuit...

J'ai ouvert une boîte de sardines et j'en ai mangé une seule.

Depuis lundi soir je n'ai rien mangé.

J'ai bu la moitié d'une cruche d'eau.

Recroquevillé sur la paillasse, je m'endors...

Mercredi 27 avril.

Les trois jours de Pâques sont passés.

Ni ma femme ni personne de mes connaissances n'est venu me voir. Bien sûr, ils n'ont pas obtenu la permission de me rendre visite — ou peut-être sont-ils internés, eux aussi, quelque part.

Comme le temps passe difficilement lorsqu'on est seul ! Dans cette galerie voûtée, il n'entre quelqu'un que trois fois par jour, pour une minute : le matin, au réveil, à midi, lorsqu'on m'apporte le repas, et le soir.

Le soleil n'y pénètre que quelques instants, vers 5 heures de l'après-midi. Et, alors, seulement par un coin de la fenêtre.

Je passe mon temps recroquevillé au bord du lit, écrivant de temps en temps, sur du papier d'emballage, ces quelques lignes.

Il n'y a ni table ni chaise. Un bout de crayon, oublié dans une poche, touche à sa fin. Je peux à peine le tenir entre mes doigts. Le reste du temps, je me tiens allongé sous la couverture.

Mais l'humidité passe à travers la couverture et mes vêtements. Depuis une semaine que je me trouve ici, je ne me suis jamais déshabillé. Aussi, je n'ai pas été conduit dehors, au soleil. Pas même une demi-heure, pour me réchauffer.

Hier est venu me voir le médecin-major Holban. Quel homme admirable ! C'est lui qui a soigné les nôtres, en 1933. Il les connaît tous.

Bien que je ne veuille me plaindre à personne, ni même faire quelque demande, je lui ai dit que je ressens des douleurs au bas de la colonne vertébrale et dans les épaules. Il m'a répondu, en souriant

amicalement : « Cela s'appelle la 'prisonniérite', et il n'y a pas de traitement spécifique pour cela ».

Cette nuit, j'ai rêvé de Moţa, qui m'a dit : « J'ai été relâché. Ils ont tout de même eu honte ! Maintenant, je pars pour Craiova » [15]. Il sortit, monta dans un taxi et s'en alla.

Puis j'ai rêvé du Général. Il portait la chemise verte, avec laquelle il était parti en Espagne. Il était venu chez moi, avec mon père, le Colonel Zăvoianu et Gârneaţă. Il riait aux éclats de m'avoir trouvé déshabillé.

***

Je pense toujours : « Où sont les autres ? Leurs familles ont-elles pu les trouver ? Sont-ils éparpillés dans les diverses prisons du pays ? Ou réunis dans un camp de concentration ? » A qui que ce soit que tu demandes, personne ne te donne la moindre information.

Les journaux n'ont même pas mentionné leur arrestation. Rien ! La seule chose qu'on sache c'est que, dans la nuit où je fus enlevé, ils ont été arrachés, eux aussi, à leurs foyers, et transportés au lycée *Mihai Viteazul* [Michel le Brave], où ils furent retenus pendant un jour. Puis, chargés dans des voitures et conduits vers une direction inconnue. Parmi eux se trouvent : mon père, le Col. Zăvoianu, Polihroniade,

---

15. Craiova, capitale de la région d'Olténie, dans le sud-ouest de la Roumanie.

Simulescu, Vasile Cristescu, Radu Budişteanu, Vergatti, Alexandru Cantacuzino, Cotigă et quatre prêtres : le R.P. prof. univ. Cristescu, le R.P. prof. Duminică Ionescu, le R.P. Georgescu-Edineţi, et le R.P. Andrei Mihăilescu, qui n'a d'autre culpabilité que celle d'être le curé de l'église à laquelle appartient notre siège central. Il n'est pas affilié au Mouvement Légionnaire, ni le père Georgescu-Edineţi, qui n'est que le curé de l'église des étudiants.

Je présume que le nombre de ceux qui ont été arrêtés seulement à Bucarest dépasse la centaine ; professeurs, avocats, médecins, ingénieurs : la fleur de la classe intellectuelle roumaine...

Personne, parmi eux, ne porte une quelconque culpabilité. Ils ont été enlevés sans mandat d'arrêt, en dehors de toute loi, par-dessus la loi, contre tout principe d'humanité.

***

Les pauvres maisons des légionnaires furent tant de fois violées que, pour rétablir la justice, dans la Roumanie de demain, le nom de « légionnaire » devra devenir sacré. Aucune force publique ne pourra arrêter un légionnaire, ni pénétrer dans sa maison. En cas de délit, seul son chef hiérarchique pourra pénétrer chez lui et décider son arrestation.

C'est un indiscutable droit à réparation que méritent les porteurs de ce nom, tellement dénigré, piétiné et injustement traité aujourd'hui.

Vendredi 29 avril.

O Seigneur ! Que ce jour est long !...

Dimanche 1er mai.

Hier, pour la première fois, on m'a fait sortir de cette cave. Mes jambes flageolaient.

Entre quatre soldats, baïonnette au canon, j'ai été conduit en haut, au secrétariat. Là m'attendait le capitaine-procureur Atanasiu.

Je fus saisi d'épouvante. Car je n'ai plus aucune confiance dans la justice.

La justice qui juge d'après un *ordre* reçu, et non pas selon la *conscience*, n'est plus une justice.

Il m'a soumis à un long interrogatoire. Depuis 6 heures du soir jusqu'à 2 heures du matin.

Tout à côté, dans une chambre, on entendait des voix d'enfant et la vie de famille.

J'avais l'impression que je ne connaîtrai plus jamais de tels jours. Et ces voix d'enfant me rappelaient Cătălina, « la poupée de maman »... Ces voix me semblaient une sorte d'adieu que le monde envoyait à quelqu'un qui n'y reviendrait plus jamais...

Et le capitaine m'interrogeait sans relâche. Ses questions se référaient aux points suivants :

Le parti « Tout pour le pays », est-ce l'ancienne « Garde de Fer » dissoute ? — Les serments légionnaires. — La signification du mot « Capitaine ». — Est-ce que le juge légionnaire ne se superpose pas au juge de l'Etat ?

Ensuite, les « ordres secrets » du ministère de

l'Intérieur (publiés par moi) étaient-ils relatifs à la campagne électorale ou aux mesures prises contre mon organisation ?

Quel but avait le « corps des anciens militaires » ? Et le « corps Moţa-Marin » ?

L'apologie du crime, par l'attribution d'un grade et de la « Croix Blanche » aux jeunes gens emprisonnés [16].

L'association secrète. L'Association « Les Amis des Légionnaires ».

Et, dans le même ordre d'idée, « le cas Duca ». Si ce n'était pas moi qui avais donné l'ordre pour son assassinat ? Il s'agissait d'une volonté de rouvrir ce procès, dont je m'étais tiré avec un acquittement à l'unanimité, la meilleure preuve de notre innocence : la mienne, celle du Général et des autres camarades.

Ensuite, sur le sénat de la Légion et le règlement édicté par le Général, donnant à l'organisation un caractère para-militaire.

Mais ici (dans cette Roumanie dominée par la dictature royale) il n'est pas question d'un procès jugé en toute justice ; plutôt d'une oppression, négation du droit, de la légalité et de toute humanité... Dans laquelle Dieu seul peut encore intervenir avec Ses pouvoirs.

A 2 heures du matin, je retourne, entre les mêmes baïonnettes, à mon lieu de repos.

---

16. *Crucea Alba* — la Croix Blanche — insigne accordé, uniquement par le chef de la Garde de Fer, aux combattants qui ont été blessés, emprisonnés ou se sont distingués par des actions exceptionnelles dans le cadre et les actions du Mouvement.

Et j'ai ressenti à nouveau l'absence de « ma poupée »... En route, au retour, j'ai pensé à nouveau que je ne sortirai plus jamais d'ici. Après quoi, je fus pris d'une nostalgie profonde pour la petite fille. Et, en marchant entre les sentinelles, je murmurais sans arrêt : « Je sentirai l'absence de 'ma poupée' »... « Je sentirai l'absence de 'ma poupée' »...

J'avais le cœur serré de chagrin.

Aujourd'hui, lundi 2 mai, le procureur est revenu. Mais l'interrogatoire est fini.

Jeudi 5 mai.

Je suis toujours ici, dans cette triste cellule.

Je suis seul, heure après heure, jour après jour...

Je ne vois un visage humain que lorsqu'on m'apporte la nourriture.

De chez moi, personne n'est venu, car ce n'est pas permis.

J'ai entendu que, dans une autre aile, dans une situation pire que la mienne, se trouve le pauvre Horia, mon frère. Demain commence son procès. Que Dieu l'aide ! Je prie pour lui. Il ne fait pas partie de notre Mouvement, et je ne connais même pas les motifs de son arrestation.

Vers 4 heures est apparu l'adjudant chargé de l'immatriculation qui m'a inscrit sur les registres de la prison, en « qualité » de condamné à six mois, m'annonçant en même temps que je serai libéré le 15 octobre.

Comme ce serait bien s'il n'y avait pas ces agissements qui sont tramés maintenant contre moi !

Mais je crois que Dieu les dissipera de Sa lumière triomphante. Aujourd'hui, jeudi 5 mai, j'ai eu ma première joie, ou plutôt, la deuxième, car, la première, je l'ai ressentie les premiers jours, quand on m'a apporté ma valise.

J'ai reçu, de chez moi, un petit paquet de jambon, du poisson frit, deux sachets de fromage « Lica » et deux pains blancs frais.

Et aussi mon bonnet de fourrure, ma veste fourrée, deux paires de bas de laine et des chaussons. Je me suis réjoui : un signe des miens !...

Je n'ai pas pu les voir, mais leur geste me réchauffe le cœur.

La touloupe va me protéger du froid.

Jusqu'à présent, depuis quinze jours, je crois n'avoir pas mangé plus d'un pain, pendant tout ce temps. J'ai dormi tout habillé. Je n'ai pas été conduit à l'air libre, même pas cinq minutes par jour. Je suis plein de puces et de poux qui me dévorent toute la nuit.

Dimanche 8 mai.

Hier soir est venu le magistrat instructeur, le major Dan Pascu, pour porter à ma connaissance que je suis poursuivi en justice pour « TRAHISON ». Je suis resté un instant stupéfié ! Il m'a expliqué ensuite qu'il s'agit du délit de détention et de publication de documents secrets, intéressant la Sécurité de l'Etat, et qui figure à l'article 191 du Code Pénal, sous le titre « Trahison ».

Il m'a soumis à un nouvel interrogatoire sur les

« six ordres » envoyés par les préfets de Police ou les commandants de Gendarmerie à leurs subalternes, se rapportant à des chicanes politico-électorales, dirigées contre mon organisation. Aucun de ces « ordres » n'intéressait la Sécurité de l'Etat roumain.

L'un d'entre eux, émanant du préfet de Prahova [17], adressé aux directeurs d'usines, des Juifs de la Vallée de Prahova, leur demandait de renvoyer les travailleurs légionnaires. Un autre, du général Bengliu, intéressant le corps des gendarmes, m'avait été donné par quelqu'un des cercles nationaux-paysans du *« Corso »* ou de l'*« Athénée-Palace »* [18].

Je suis retourné dans ma cellule, le cœur transpercé de flèches.

Moi, le chef du Mouvement Nationaliste Légionnaire, être jugé pour « TRAHISON » !...

Je n'ai plus rien mangé. Je me suis endormi très tard sur mon lit de planches nues, et me suis tourné et retourné toute la nuit. Le matin, je me suis réveillé criant dans le sommeil : « Tu entends, cher Moţa, je serai jugé pour trahison ! »

⁂

Mon Dieu, mon Dieu ! Que ce jour est long !...

Durant des heures d'affilée et des jours entiers, je n'échange un mot avec personne.

---

17. Prahova : département industrialisé de la région pétrolifère, où la Garde de Fer était fortement implantée.

18. Lieux bucarestois, fréquentés par les politiciens du parti national-paysan.

Que doivent-elles faire, ma femme et la petite fille ? J'ai entendu dire qu'elles se trouvent détenues à la *« Maison Verte »* [19]. Je ne puis m'imaginer pourquoi. Peut-être pour qu'elles ne viennent pas me voir.

Et mon pauvre père ? Dans quel camp de concentration peut-il être ? Quelqu'un aura-t-il pu arriver jusqu'à lui, pour lui apporter à manger ou quelque chose pour se protéger du froid ? Je n'en sais rien.

Et ma pauvre mère ? Comment supporte-t-elle ce nouveau fardeau ? Car notre maison tranquille, cachée sous les abricotiers fleuris, n'est depuis 1922 qu'un lieu de perquisitions en pleine nuit et de tristesse. Courir tant de fois, de chambre en chambre, et ne rencontrer aucun des tiens, ne rien savoir sur leur sort, alors que ton cœur de mère te dit qu'ils se trouvent dans les pires souffrances. Que ta vie ne soit que lamentations et soupirs...

Je la vois serrer son visage à deux mains et pleurer. Et je sens combien la douleur lui brise le cœur.

O Seigneur, Seigneur, que de douleurs dans notre maison ! Depuis tant d'années...

---

19. La Maison Verte *(Casa Verde)* — siège central du Mouvement Légionnaire, construit de leurs mains par les légionnaires à Bucureştii-Noi (Bucarest Nouveau), dans la banlieue nord de la Capitale.

Lundi 9 mai.

Aujourd'hui est venu de nouveau le major Dan Pascu. Et de nouveau je fus conduit entre les baïonnettes jusqu'au secrétariat.

Quand je suis arrivé au dehors et que j'ai retrouvé le Soleil, l'air pur et la chaleur, j'ai senti comme une caresse. Il me semblait que, à travers les baïonnettes qui m'escortaient, le ciel me bénissait.

Le major me dit que l'instruction était terminée. Je devais maintenant choisir mes défenseurs. Qui pouvait me défendre ! ? Quand tous nos avocats sont arrêtés, puis-je savoir qui voudra me défendre ? Il reste cependant entendu que j'y réfléchirais jusqu'à jeudi. Il me communiqua aussi que le réquisitoire du capitaine Atanasiu avait été publié dans les journaux. Qu'ont-ils pu dire, mes braves garçons et les miens, en lisant cela ?... Comme elles ont dû pleurer, ma mère et ma pauvre femme ! Moi, jugé pour trahison...

Je suis retourné dans cette galerie voûtée, pleine de froid. Je reste rêveur, plongé dans mes pensées. Je n'ai personne de qui prendre conseil.

Ces misérables « ordres », à caractère politique, émanant de la Gendarmerie et de la Police, affectent-ils la « Sécurité de l'Etat » ? S'encadrent-ils dans ces terribles articles 190-191 C.P., qui prévoient des peines allant de 5 à 25 ans de travaux forcés ? Je reste pensif et me tourmente tout seul.

Je vais demander un bout de papier, et je ferai une requête au commandant de la prison, afin de permettre à ma femme de venir, pour m'aider à préparer ma défense. Mais viendra-t-elle si elle est

séquestrée à la maison ? Elle doit s'agiter, elle aussi, de son côté. Elle doit se tourmenter toute seule avec la pauvre fillette. Sans aucun espoir de nulle part. Un seul appui : le Seigneur et la Sainte Vierge.

Mardi 10 mai.

Depuis que je me trouve ici, dans cette pénible situation, je n'ai importuné personne par aucune sorte de demande. Aujourd'hui j'ai présenté la requête suivante au commandant de la prison :

Monsieur le Commandant,

« Je soussigné, Corneliu Zelea Codreanu, en qualité de détenu, vous prie respectueusement de bien vouloir présenter ma requête aux autorités militaires compétentes pour qu'une solution soit trouvée.

L'instruction étant terminée, et ouverte contre moi une action publique sur la base de l'article 191 C.P., je demande qu'il soit permis à mon épouse de me rendre visite, ce qui m'est d'urgente nécessité pour la préparation de mon procès, le choix des avocats, etc., le procès devant être jugé selon la procédure d'urgence.

L'action ouverte contre moi comporte des discussions de doctrine et des recherches de jurisprudence, qui ne peuvent être conduites dans un court laps de temps.

Je demande donc, pour les nécessités de ma défense, qu'on permette d'urgence à ma femme de venir me voir.

Je vous prie en même temps de permettre l'envoi du télégramme ci-joint, adressé à mon épouse.

Veuillez recevoir l'assurance de mon respect. »

Mardi 10 mai 1938.

Corneliu Zelea Codreanu

Vendredi 13 mai.

Hier est venu de nouveau le major Dan Pascu. Il s'agissait de remplir la dernière formalité pour que l'instruction soit close.

A ma grande surprise, j'ai pris connaissance de ce qu'il a été ouvert contre moi une action publique pour deux délits :

I. Avoir armé les citoyens pour provoquer la guerre civile,

II. M'être mis en rapport avec un Etat étranger, pour provoquer la révolution sociale en Roumanie.

Bien entendu, aucune de ces accusations ne renferme la moindre vérité.

Comme il est effrayant de se débattre contre des accusations injustes !

Mais Dieu voit tout !...

Il est question que lundi soit accomplie la dernière formalité de l'instruction et que me soit fixé un terme.

J'attends maintenant le dimanche. Peut-être quelqu'un des miens viendra-t-il me voir ?

J'ai entendu que mon frère Horia a été condamné

à un mois de prison. Mais il est toujours gardé au secret, dans une situation pire encore que la mienne. Il est fort affaibli. Cela me fend le cœur ! Je prie Dieu de lui venir en aide aussi.

Hier soir, j'ai eu un visiteur. Quand on est venu m'apporter le repas, un chien s'est faufilé entre les jambes de l'adjudant. Après la fermeture de la porte, il est sorti de sous le lit.

Il a mangé avec moi. Je lui ai donné de ce que j'avais et il mangea jusqu'à satiété.

Je lui ai parlé un peu. Ensuite, il s'est couché sur le sol. Je me suis étendu moi aussi sur ma paillasse. Je lui ai fait signe de monter. Il est monté et s'est couché près de moi, après m'avoir léché la main. Serait-ce un signe de chance pour moi ?

Il est resté tranquille. Je sentais à mes côtés la respiration d'une créature.

Vers minuit, il a voulu sortir. Je l'ai soulevé jusqu'à la fenêtre et, à travers les barreaux, il est parti.

Dimanche 15 mai.

Dimanche est passé aussi, et pour moi personne n'est encore venu.

A midi, j'ai reçu de chez moi, dans une thermos, une soupe de poulet, un morceau de rôti et un pain blanc. Apportés probablement par ma pauvre mère et ma femme. Que d'amertume dans leur âme, et que de soucis sur leurs épaules !

J'ai goûté quelques cuillerées de cette soupe chaude, mais la faiblesse du corps et les tourments de

l'âme ne me laissent pas manger. Ainsi, heure après heure, la chair se dessèche sur moi... Grandit cependant, dans mon cœur, la foi en Dieu. Je prie chaque jour la Sainte Vierge et saint Antoine de Padoue, grâce aux miracles desquels j'ai échappé à la mort en 1934.

En ces moments terribles, ils sont mon seul réconfort.

Lundi 16 mai.

Ce matin, j'ai revu le major Dan Pascu et, finalement, le calvaire de cette instruction a pris fin.

A chaque instant, je m'attends à ce que — sait-on jamais ? — d'autres faux actes soient introduits dans mon dossier et que d'autres accusations soient jetées sur mes épaules affaiblies.

Il m'a communiqué que ces jours-ci il sera permis à ma mère et ma femme de venir, pour qu'on puisse préparer ma défense.

J'y pense : que vont-elles dire en me voyant tellement amaigri ? Comme elles vont pleurer !...

Comprendront-elles les tourments physiques, et surtout moraux, auxquels j'ai été soumis ?

Ensuite, ils m'ont permis de rester dehors une heure. Il fait si chaud, dehors... Je me suis promené quelques minutes, mais le soleil m'a amolli les membres et je n'ai pas pu rester debout davantage.

Je me suis assis sur une paillasse et j'ai fait ma prière. Après quoi, je me suis allongé, en restant ainsi jusqu'à ce que l'heure passe.

Maintenant, je suis à nouveau à l'intérieur. Quel froid il fait ici, et quelle humidité...

Comme je me sens affaibli !

Maintenant, c'est le soir. Comme le temps me paraît long depuis ce matin ! Je n'ai personne avec qui échanger un mot.

Un petit moineau a fait son nid dans l'encadrement de la fenêtre. Il y vient aussi dormir. Je lui donne toujours des miettes.

J'attends qu'ils arrivent avec le repas. Mais eux non plus ne peuvent me parler.

C'est le lieutenant de service et l'adjudant qui les accompagnent toujours. Ils n'ont pas non plus la permission de parler avec moi. Mais ils se comportent, ainsi que le commandant de la prison, avec une délicatesse qui, pour moi, est une consolation. Pauvre soldat, cette créature supérieure qui fait son devoir correctement, exécutant avec rigueur les ordres reçus, mais dans les yeux duquel on n'aperçoit aucun parti pris, aucune méchanceté. Elégance intérieure. Ecole de l'armée roumaine !

Qu'elle est belle !...

Mardi 17 mai.

Aujourd'hui, vers dix heures, le lieutenant est entré et il m'a dit : « Allons en haut, votre famille est arrivée ».

J'ai mis rapidement mes souliers et nous sommes partis, cette fois-ci seulement entre deux sentinelles, cherchant à rendre assurées mes jambes affaiblies et

songeant comment faire pour paraître plus vigoureux.

En y arrivant, « la petite poupée » est venue à ma rencontre. Je l'ai prise dans mes bras et l'ai embrassée sur les joues et les yeux, en la serrant fort contre mon cœur.

Dans la pièce, il y avait ma mère et ma femme. Elles m'ont embrassé toutes les deux et se sont mises à pleurer. Ma mère, la pauvre, avait les mains glacées.

Les quinze minutes sont passées comme une seconde.

Je les ai questionnées au sujet de mon père.

Il se trouve enfermé au camp de concentration de Miercurea Ciuc. Personne n'a pu le voir.

Mes autres frères sont libres, sauf Horia, condamné à un mois de prison.

Les quinze minutes sont déjà passées.

Je ne sais même pas de quoi nous avons parlé. Lizeta Gheorghiu, qui les accompagnait, m'a montré la liste des témoins et des avocats. Elles m'ont dit ensuite que demain je serai conduit au Conseil de Guerre.

Nous nous sommes quittés le cœur déchiré...

Leur douleur me fait très mal !

Vendredi 27 mai.

Il y a une semaine, à quatre heures du matin, je fus réveillé et transféré au Conseil de Guerre, en vue de pouvoir étudier les dossiers et le procès. Là, j'ai été logé plus humainement, dans une chambre avec un lit.

J'ai pris contact avec les avocats, quotidiennement.

En trois jours, vendredi, samedi et dimanche, il a fallu consulter vingt dossiers. Quelque chose d'inouï !

En trois jours seulement, chercher des contre-preuves : livres, journaux, débats des assemblées parlementaires, publications étrangères... De plus, réunir ton propre matériel : ordres, circulaires, actes éparpillés qui sait où... Et tout cela, d'autant plus difficilement que les tiens, tous ceux qui ont travaillé avec toi, se trouvent arrêtés ou envoyés dans des camps de concentration, ou cachés pour ne pas être pris. Ils se sont déménés, les pauvres garçons, les jeunes avocats légionnaires, comme des abeilles, pendant ces trois jours.

Les grands avocats ont tous refusé de me défendre : Radu Rosetti, Vasiliu-Cluj, Paul Iliescu, Mora, même Nelu Ionescu, Petrache Pogonat, Ionel Teodoreanu, par crainte d'être envoyés en camp de concentration. Peur et lâcheté !...

Voilà pourquoi toute mon admiration va à des avocats comme Henţescu, Radovici, Ranetescu, Paul Iacobescu, Lizeta Gheorghiu, Caracaş, Horia Cosmovici, Zamfirescu, Colţescu-Cluj... Et pour toute cette jeunesse héroïque, qui n'a plié devant aucune menace, qui a risqué et qui a affronté la tempête.

Lundi matin a eu lieu la première séance. Le Tribunal militaire était constitué du Président de la Première Section, du colonel Dumitru, et de quatre officiers du service actif.

On a fait l'appel des témoins ; il manquait tous ceux des camps de concentration, c'est-à-dire ceux avec lesquels j'avais travaillé, justement : les témoins

de fait. Nous avons demandé l'ajournement du procès et la présence de ces témoins.

Le Tribunal a rejeté la requête de la défense.

On a lu l'acte d'accusation.

Rempli de passion, de méchanceté et d'inexactitudes. Des affirmations gratuites, sans aucune preuve à l'appui, et dépourvues de bonne foi, de correction et du sentiment de l'honneur.

Dans l'après-midi, de 5 heures jusqu'à minuit, j'ai parlé moi-même, pendant sept heures, sans interruption, en balayant l'une après l'autre toutes les accusations qui étaient portées contre moi.

Le lendemain est paru dans *Universul* [20], mot à mot, tout ce que j'ai dit, sauf la séance secrète et la question sur les dépôts d'armes que la censure, par honte, a éliminées.

Mardi, le Procureur m'a posé des questions, auxquelles j'ai répondu point par point. Bref, j'avais été traduit en justice POUR TRAHISON en vertu :

— des articles 190 et 191 du Code Pénal : détention et publication de documents secrets, concernant la Sécurité de l'Etat (en se basant tout simplement sur six ordres de la Police et de la Gendarmerie, tous de nature électorale) ;

— de l'article 209 du C. P. : collusion avec une puissance étrangère, pour recevoir instructions et aides, dans le but de déclencher la révolution sociale en Roumanie (en se basant sur une lettre, fausse, qui ne m'appartenait pas et que je n'avais jamais vue de ma vie) ;

---

20. *Universul* : « L'Univers ». A cette époque-là, le plus grand journal de Roumanie.

— de l'article 210 du C. P. : armer la population pour déclencher la guerre civile (ne se basant sur rien).

Au tout dernier moment, dix minutes avant que soit donnée la parole au Procureur, par un véritable miracle divin, on découvre l'auteur de la lettre, celle pour laquelle j'étais accusé. Un avocat, Marinescu, de la ville de Râmnicul Vâlcea [21], en lisant la lettre, constate qu'elle développe deux idées :

1) L'idée d'« *économie automatique* » et d'« *enrichissement mutuel* », mots, définitions et pensées qui ne m'ont jamais appartenu ;

2) L'idée d'une « *alliance économique* ».

Il se rappelle avoir lu quelque part de tels thèmes. Il retourne immédiatement à Râmnicul Vâlcea et, en effet, il trouve le livre, dédicacé par l'auteur. Sur la couverture figurent, en sous-titre, les mots « *Economie automatique* », et, à l'intérieur, sur plusieurs pages, l'auteur explique ce nouveau système économique.

Vers la fin du livre, sur environ vingt pages, il plaide pour l'autre idée, celle de « *l'alliance économique* », pour un crédit international, un « office international », etc. Et, comme une dernière chance pour nous, l'écriture manuscrite de la dédicace est exactement la même que sur la lettre pour laquelle je suis accusé.

Les avocats frémissent de joie, devant ce miracle et demandent au Président que l'auteur, Monsieur Rădulescu-Thanir, soit convoqué comme témoin.

---

21. Râmnicul Vâlcea, chef-lieu du département de Vâlcea, dans la province d'Olténie.

Le Président rejette la requête.

Un groupe d'avocats va chez ce monsieur. Il reconnaît avoir écrit une telle lettre. Il vient jusqu'à la porte du Tribunal, mais on l'empêche d'entrer. Je soulève de nouveau la question :

> « Monsieur le Président, honorable Tribunal, l'auteur de la lettre pour laquelle je suis accusé a été dévoilé sans conteste. Il s'agit de Monsieur Rădulescu-Thanir, collaborateur au journal *Neamul Românesc*. Je ne le connais pas personnellement. J'ignore par quel mystère cette lettre est arrivée chez moi. Il reconnaît que la lettre est de lui ; que c'est lui qui l'a écrite. Convoquez-le pour qu'il donne des explications. Prenez les mesures que vous croyez convenables. »

Le Président rejette la demande.

Enfin, commencent à plaider mes sept avocats. Impeccablement. Et c'est dans la nuit de jeudi, à minuit, que le Tribunal entre en délibération.

Moi, je suis ramené dans la chambre et, une demi-heure après, je suis transféré dans la voiture cellulaire et renvoyé à Jilava.

Je suis calme et j'ai la conscience en paix. Je sais que je ne suis coupable de rien.

Aucune des accusations qu'on me reprochait n'est restée debout.

Me voilà de nouveau dans ma cellule. Je me couche.

Vers 4 heures du matin, je suis réveillé par un bruit de pas et de verrous qui s'ouvrent. Je me lève. Entrent le procureur-major Radu Ionescu, le greffier

Tudor, le commandant de la prison et les autres officiers de garde.

Le greffier lit : « Le Tribunal Militaire a répondu affirmativement à toutes les questions. Vous êtes condamné à DIX ANS de travaux forcés ».

Ils restent encore quelques instants à me regarder. Le major ouvre de grands yeux et hausse les épaules. Ils s'en vont tous.

Devant la grande injustice qui me frappe, je suis calme, la conscience en paix.

J'ouvre au hasard le livre de prières de saint Antoine. Il s'ouvre à la page 119. Je lis : « Que je reçoive calmement tout ce que le Seigneur envoie, en comprenant que c'est Sa volonté ».

Dimanche 29 mai.

J'ai la nostalgie de Carmen Sylva [22], du bord de la mer... L'année passée, à cette époque, j'y étais et je préparais, avec Totu, la mise en route du commerce légionnaire.

Maintenant, à cette époque de l'année, les commerçants se rencontrent de nouveau et la vie recommence. Dans notre camp de travail pousseront les mauvaises herbes et les ronces, qui peu à peu recouvriront notre travail.

22. Carmen Sylva : localité balnéaire sur la Mer Noire, où la Garde de Fer organisa un grand chantier de travail communautaire et d'éducation civique.

Là où, les années passées, il n'y avait que frémissement et vie, santé, joie, s'étale maintenant la désolation. Et pourtant, je crois que les foules qui viennent là-bas pendant les vacances se souviendront de moi.

Quand je suis rentré du procès, le lendemain, dans le nid du moineau en haut de la fenêtre, il y avait des oisillons. La mère moineau s'affaire toute la journée pour leur apporter de la nourriture. Je la regarde. Chaque fois elle revient le bec plein. Il y a tant de gazouillements dans leur petit foyer, et tant de bonheur...

Notes du procès

Tout le temps, j'ai été tenu sous une surveillance extrêmement sévère et tout à fait inaccoutumée. A la porte, il y avait en permanence deux gendarmes. Avec moi, dans la chambre, un adjudant. De même, un autre adjudant est resté constamment auprès de moi.

Les discussions avec mes défenseurs, la préparation de ma défense, qui est toujours secrète, ont eu lieu devant eux, flanqués de deux agents de police.

Les avocats, pour pouvoir arriver jusqu'à moi, devaient traverser, à partir de l'entrée du Tribunal, quatre cordons policiers, qui les soumettaient à des fouilles corporelles. Les salles étaient pleines d'agents, qui épiaient les défenseurs, les témoins et les officiers-juges.

Deux personnes ne pouvaient s'entretenir sans que ne surgisse immédiatement auprès d'elles une

troisième : *l'agent, l'espion*... Une atmosphère survoltée, étouffante, planait entre les murs du Conseil. Et même au-dehors.

Chaque avocat ou témoin s'attendait, d'un moment à l'autre, à être enlevé, arrêté et envoyé dans un camp de concentration.

On a d'ailleurs expulsé du banc de la défense des avocats qui, à ce moment-là, étaient assimilés aux magistrats.

Ce fut le cas des avocats colonel Rădulescu et Vlasto.

Ont été aussi arrêtés Corneliu Georgescu, Stănicel et Popescu Buzău.

Les avocats de province, qui s'étaient inscrits télégraphiquement, ont subi pendant la nuit des perquisitions, après quoi ils ont été avertis que, s'ils quittaient leur ville, ils seraient arrêtés et envoyés en camp de concentration.

Enfin, avec beaucoup de difficulté, certains ont pu pénétrer dans le Tribunal. Cependant, au moment où la défense a commencé, ils n'ont plus été admis. Alors les bancs de la salle étaient vides.

En dehors des sept avocats fixés dès le début pour plaider, les autres n'ont pas pu entrer.

Tandis que le réquisitoire du Procureur, fait par d'autres et seulement lu par lui, fut tiré immédiatement en éditions spéciales, publié par ordre supérieur et sous la menace de suspendre les journaux récalcitrants et lu, *in integrum,* à la radio, la parole de la défense fut écoutée par le Conseil de guerre dans une salle vide, et ne bénéficia dans la presse que d'entrefilets.

Cependant, la défense a été impeccable.

Horia Cosmovici, Henţescu, Radovici, Lizeta Gheorghiu, Iacobescu, Ranetescu, Caracaş, toute mon admiration va vers vous, chers amis ! Et pour tous les autres, vous qui avez été inséparables de moi, qui avez travaillé, qui avez couru, qui vous êtes débattus et qui avez tremblé en attendant le verdict.

Comme derniers mots, j'ai dit :

> « Honorable Tribunal, vous avez entre vos mains non pas ma vie, que je donne avec joie, mais l'honneur de toute la jeunesse de Roumanie. Je crois en la Justice militaire de mon Pays. »

Le Tribunal avait donc à répondre à trois questions :

I. *Détention et publication de documents secrets*, fait réprimé par les articles 190-191 du Code Pénal.

Or, on a prouvé à l'évidence que les « six » ordres en cause avaient un caractère politique. C'étaient de simples ordres de poursuite, de nature purement policière, contre les membres de mon organisation. Ils ne touchaient en rien la « Sécurité de l'Etat ». De tels ordres ont été lus au Parlement, ils ont été publiés dans les journaux. Les hommes politiques en possédaient tous, de tels « ordres ». Monsieur Maniu [23], en une seule année, — a-t-il déclaré —, en a eu seize, qu'il a publiés dans un Mémoire.

Enfin, les art. 190-191 C.P. figurent au chapitre « Crimes contre la sécurité extérieure de l'Etat », et le mot « sécurité de l'Etat » de l'art. 190 se référant

---

23. Iuliu Maniu, chef du parti national-paysan, personnalité très en vue et fort respectée dans la vie politique roumaine.

justement à la sécurité *extérieure*, ces « ordres » ne pouvaient être considérés comme crime de « trahison ».

II. Le Tribunal avait à répondre à une deuxième question :

J'ai pris contact avec un Etat étranger, pour recevoir des aides matérielles et des instructions dans le but de déclencher la révolution sociale. Affirmation basée sur une lettre fausse, qui ne m'appartenait pas.

Et dont l'auteur est découvert.

Il s'agissait d'accusations outrageantes et de mauvaise foi (art. 209).

III. Enfin, le Tribunal devait statuer sur le *crime d'avoir armé la population*, dans le but de provoquer la guerre civile, un coup d'Etat, etc. (art. 210).

Or, nous avons fait la preuve, en nous appuyant sur des déclarations de principe, des faits et des témoins, qu'il ne nous est jamais venu à l'idée de déclencher une guerre civile. Et non seulement cela, mais ni même de provoquer le moindre trouble, le danger venu de l'Est nous guettant à chaque faute, à chaque pas...

Cependant, le Tribunal — sans avoir aucune preuve, la moindre preuve — a répondu par l'AFFIRMATIVE à toutes les questions, en me condamnant à DIX ANS DE TRAVAUX FORCES.

Monstrueuse injustice !

Que Dieu reçoive aussi ma souffrance, pour le bien et pour l'épanouissement de notre Nation !

Douleur après douleur, souffrance après souffrance, supplice après supplice, blessure après blessure sur nos corps et dans nos âmes, tombe après tombe : ainsi vaincrons-nous.

Vendredi 3 juin.

(Suite des notes du procès.)
— La campagne de haine —

Je ne sais pas s'il a déjà existé, dans la vie publique de la Roumanie, un homme qui fût attaqué avec tant d'acharnement, de fureur et de mauvaise foi, par toute la presse et par toutes les officines judéo-politiciennes, comme je le fus moi, depuis mon arrestation et pendant toute l'instruction, dans le but de préparer l'opinion publique à ma condamnation.

Il n'y a eu personne, dans toute l'histoire politique roumaine, sur qui fut concentrée tant de haine. Personne ne fut frappé comme moi, sans aucune possibilité de me défendre et sans que quelqu'un pût prendre ma défense.

Buna Vestire et *Cuvântul* ont été réduits au silence dès le début, leur parution étant suspendue [24].

Nae Ionescu [25] lui-même fut interné dans un camp de concentration.

Les autres publications non interdites m'attaquent avec acharnement : certaines par tactique, d'autres sur ordre.

Attaques qui sont d'ailleurs de simples *« communiqués »* officiels du ministère de l'Intérieur.

Le journal qui aurait refusé de les publier, qui

24. *Buna Vestire* : « L'Annonciation » et *Cuvântul* : « La parole » — deux journaux de tendance légionnaire.

25. Nae Ionescu : grand intellectuel et journaliste d'obédience chrétienne, ami et sympathisant de la Garde de Fer.

aurait osé les discuter et, pis encore, les contredire, aurait immédiatement été suspendu.

Se sont notamment distingués par leurs attaques pleines d'infâmie : *Curentul, Neamul Românesc* et *Capitala* [26]. C'est-à-dire : Şeicaru, Iorga et Titeanu [27].

La condamnation de l'Eglise

Je ne sais pas si l'on peut qualifier autrement le discours adressé à la jeunesse par le Patriarche Miron Cristea, dans lequel celui-ci condamne avec des mots très durs le Mouvement Légionnaire. L'Eglise orthodoxe prend une attitude ouvertement hostile à la jeunesse roumaine.

Comment ne pas penser à la condamnation que l'Eglise catholique jetait, par la voix de ses évêques, sur le mouvement nationaliste d'Allemagne, un an ou deux avant la victoire d'Adolf Hitler ?

Quoi qu'il en soit, c'est douloureux, extrêmement douloureux !...

Lutter pour l'Eglise de ta Patrie, aux confins du monde chrétien, alors que l'incendie qui brûle les églises d'à côté [28] étend ses flammes jusqu'à nous !

Nous combattons, nous nous sacrifions, nous tombons, le sang jaillit de nos poitrines pour défendre les églises... et l'EGLISE nous dénonce

26. « Le Courant », « Le Peuple Roumain » et « La Capitale » : journaux anti-légionnaires.

27. Seicaru : journaliste réputé ; Iorga : historien de renommée mondiale ; Titeanu : politicien connu.

28. Cet « à côté » dénonce l'URSS.

comme « dangereux pour le Peuple », comme « égarés », comme « étrangers à la Nation »...

Quelle tragédie dans nos âmes !

Un petit exemple, pour bien saisir l'essence de cette tragédie.

Un enfant, qui n'a pas vu son père depuis longtemps, se précipite pour l'embrasser. Lorsqu'il s'approche, le père le regarde froidement et le frappe sur la bouche, en lui brisant deux dents.

Comment imaginer l'ébranlement spirituel, la tragédie provoquée dans son âme par ce coup inattendu ?

La déception, la honte, la douleur physique comme réponse à l'affection la plus pure, la douleur morale : on ne sait pas laquelle blesse le plus, mais toutes ensemble meurtrissent le cœur de l'enfant.

L'Eglise de nos pères, l'Eglise de nos ancêtres nous frappe !...

Le Patriarche est aussi Premier ministre, c'est en son nom que toutes ces choses sont faites et que nous viennent tant de souffrances jour après jour...

Seigneur, Seigneur ! Quelle tragédie ! Et à quelles épreuves Tu soumets notre pauvre âme !...

Que de tourments dans les cœurs de dizaines de milliers de jeunes, paysans, ouvriers, étudiants !

Samedi 4 juin.

Aujourd'hui, je me suis regardé dans la glace et j'ai vu, pour la première fois, plus de dix poils blancs dans ma barbe, blancs comme la neige. La même chose sur ma tête.

Lundi 6 juin.

Venant d'autres cellules, j'entends chaque soir chanter :

« Dieu est avec nous,
comprenez, peuples, et inclinez-vous »

Et puis, l'une après l'autre, toutes les chansons légionnaires. La prison est pleine de légionnaires. Il sont ensemble, je crois, par groupes de vingt dans chaque pièce. Pendant le jour, ils sont libres. Mais je ne peux pas les voir.

J'ai entendu dire que parmi eux il y a : Livezeanu, Ţâlnaru, Gherghiescu.

Leur nombre dépasse la centaine. Ce sont, en proportions égales, des étudiants, des ouvriers ou des paysans. Ces derniers, du département d'Ilfov [29], mais surtout du département de Vlaşca. Puis, des ingénieurs de Braşov [30]. C'est tout ce que j'ai pu savoir, car personne n'a le droit de me communiquer quoi que ce soit ou de parler avec moi.

Maintenant, on me fait sortir chaque matin et dans l'après-midi ; au début, seulement pendant une heure ; maintenant, on me laisse même plus d'une heure. Je me suis remis un peu. Je me sens mieux, bien qu'une douleur sourde me gêne toujours en bas de la colonne vertébrale.

Chaque jeudi et dimanche, viennent me voir ma mère, ma femme, la petite fille et, parfois, les avocats.

---

29. Ilfov : nom du département où se trouve Bucarest.

30. Braşov : grande ville industrielle, dans les Carpathes, où se trouvaient les Fabriques I.A.R. (Industrie Aéronautique Roumaine).

J'ai suffisamment à manger, même trop.

J'attends l'autorisation d'avoir un petit réchaud à alcool, pour pouvoir me réchauffer quelques petites choses, faire bouillir des œufs, du thé.

Toute la journée je me trouve seul et je parle à tour de rôle à ceux d'entre nous qui sont déjà morts. Je les vois tels qu'ils étaient quand ils étaient vivants. Ils restent auprès de moi. Ils marchent à mes côtés dans la pièce. Ils s'assoient sur ces mêmes planches...

La plupart d'entre eux sont déjà passés par Jilava : Moţa, Marin, Ciumeti, le Général Cantacuzino, Hristache.

Ils restent toujours à mes côtés. Et quand je prie, ils prient aussi.

J'ai repris la lecture des Evangiles, depuis le début. Et malgré la distance, par-delà deux mille ans, je vois Notre-Seigneur Jésus Christ, tel qu'Il est décrit dans l'Evangile, comme s'Il était à dix pas de moi. Je vois Ses vêtements. Je Le vois marcher posément devant les Apôtres, lever le bras en parlant avec eux, bénir les foules. Je Le vois effondré et priant : « O Seigneur ! Si c'est possible, éloigne de moi ce calice. »

Je vois comment ils L'ont arrêté et comment ils Le mènent, lié, vers Anne et Caïphe.

Qu'y avait-il alors dans Son âme, le long de ce chemin-là ?

Que de douleurs, que d'angoisses, que de menaces accablantes Lui tourmentaient l'esprit !

Quelle gigantesque épreuve devait-Il subir !...

Je vois comme ils Le battent, comme ils Le frappent au visage, pendant l'interrogatoire auquel, cette nuit-là, Le soumettent les Pharisiens et les docteurs, les grands de ce temps-là.

Je vois comme ils cherchent à Le confondre par toutes sortes de questions. Et Il se tait, et regarde en face chacun de ceux qui L'entourent... Il les regarde droit dans les yeux : peut-être trouvera-t-Il un appui chez l'un d'entre eux ? Dans de telles situations, l'homme s'attache à deux yeux chargés d'amitié. Un regard chaud, amical, compréhensif, lui donne des espoirs, des forces.

Rien !... Partout des yeux de fauve, pleins de haine, de perfidie, d'envie de tourmenter...

Alors, je Le vois, affligé, baisser les yeux vers la terre...

Mardi 7 juin.

« Tous l'ont condamné à ce qu'il fût puni de mort » (*Marc,* XIV, 64)... « Après avoir lié Jésus, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Pilate » (*Marc,* XV, 1)

Et dans Son cœur résonnait la même prière que dans le jardin de Gethsémani : « Seigneur, si c'est possible, éloigne de moi ce calice ».

Un espoir s'est pourtant allumé dans Son âme : peut-être Pilate le proclamera-t-il innocent...

En effet, il sent le combat entre Pilate et les Pharisiens. Mais, à la fin, les Pharisiens sortent vainqueurs.

Encore un espoir anéanti. Mais sur Son visage accablé de douleur, de fatigue, un nouveau rayon d'espérance surgit :

« C'est la Pâque. Il est de coutume de libérer un condamné à mort ».

« Pilate va s'adresser au peuple. Le peuple est

sûrement avec moi et va demander ma libération. Je lui ai fait tant de bien ! J'ai guéri tant d'entre eux... Il n'est pas possible qu'il n'y ait, dans la foule, au moins quelques-uns de ceux qui ont été guéris par moi, car tous ont entendu que je suis arrêté. Sûrement, ils sont venus. La foule est avec moi ! »

Et lui reviennent à l'esprit les moments passés, il y a une semaine à peine, à l'occasion de son entrée à Jérusalem. Toute la multitude L'a reçu avec des rameaux fleuris, en s'agenouillant devant Lui.

« La plupart des gens de la foule étendirent leurs vêtements sur le chemin ; d'autres coupèrent des branches d'arbres et en jonchèrent la route. »

Ceux qui précédaient et ceux qui suivaient Jésus, criaient : « Hosanna au fils de David ! »

« Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna, au plus haut des cieux » (*Matthieu,* XXI, 8-9).

« Et ceux qui me suivaient, par milliers, pendant mes sermons ! ».

Ses yeux se sont illuminés. Si Pilate envisage de demander au peuple Sa libération, Il est sauvé !

Toute la difficulté est que Pilate prenne ce parti.

Enfin, Pilate se décide. Il sort sur le balcon et crie au peuple rassemblé : « Lequel voulez-vous que je relâche ? Barabbas ou Jésus, qu'on appelle Christ ? » (*Matthieu,* XXVII, 17)

Jésus entend de l'intérieur la question, et il Lui paraît que dure un siècle la minute pendant laquelle on attend la réponse.

« Alors de nouveau tous s'écrièrent : Non, pas lui, mais Barabbas ». (*Jean,* XVIII, 40) Or, Barabbas était un brigand.

« Que ferai-je donc de Jésus, qu'on appelle Christ, car je ne lui trouve aucune faute ?

Qu'il soit crucifié ! répondirent-ils tous ». (*Matthieu,* XXVII, 22).

« Mais quel mal a-t-il fait ? »

« Mais ils crièrent encore plus fort : 'Qu'il soit crucifié' ! » (*Matthieu*, XXVII, 23).

La foule criait à tue-tête, demandant avec insistance qu'Il fût crucifié. Et ce sont ses rugissements, ainsi que ceux des prêtres les plus respectables, qui ont vaincu.

Jésus entend, et Son regard s'assombrit. Il n'arrive pas à le croire. Il Lui semble que même la raison Le quitte.

Il est poussé dehors brutalement... La multitude crie ; mais Il ne voit plus personne et n'entend plus rien... En cet instant, Il n'a plus de pouvoir. Il ne fait plus de miracles, car, du moment où Il a été arrêté, Dieu Lui a enlevé ses pouvoirs, Le laissant simple homme — comme moi, comme nous tous.

Pour qu'Il souffre en tant qu'homme !

Pour que Sa souffrance soit sans égale : ce n'est qu'ainsi qu'Il aura le pouvoir de rachat ; du rachat de l'immensité des péchés perpétrés jusqu'à son temps et depuis, jusqu'à maintenant, jusqu'à nous et jusqu'à la fin du monde.

S'Il était resté Dieu, Il n'aurait pas souffert. Et si la souffrance n'existait pas, par quoi auraient été rachetés les péchés du monde ? Car c'est pour cela que le Sauveur a été envoyé.

Voilà pourquoi Il a pensé, Il a souffert, Il a espéré jusqu'au dernier instant, comme nous.

Les coups, Il les a ressentis comme nous, les

hommes. La fatigue L'a brisé, de même que nous. Toutes les offenses, toutes les injures, toutes les injustices Lui ont percé le cœur, comme à nous.

Sous le déluge de ces coups et de ces outrages qui tombaient sur sa tête, impuissant devant eux, Il a soupiré humainement, Il a soupiré comme nous.

Le voilà portant Sa croix ! Je Le vois tomber sous son poids, car nos membres humains sont faibles, et ploient sous le poids des fardeaux. Il essuie la sueur de Son front. Autour de Lui, il n'y a que des bêtes fauves. Personne ne ressent de pitié. Personne ne pleure pour Lui. Ils rient tous... Voilà tout de même une petite consolation : il y a quelqu'un qui croit à Ses douleurs. Deux yeux L'ont compris. Un cœur bat, pareil au Sien, au moment de la douleur suprême.

« Derrière Lui, venaient deux femmes et une multitude qui pleuraient ».

« Lorsqu'ils furent au lieu appelé 'Calvaire', ils le crucifièrent là, ainsi que deux malfaiteurs, l'un à droite, l'autre à gauche » (*Luc*, XXIII, 33). Il n'a pas été un athlète pour résister, s'opposer, lutter jusqu'à ce qu'il fut abattu.

Je Le vois frêle, émacié et doux. Il tend sa main maigre et épuisée, sur le bois de la croix, et dit aux bourreaux : « Frappez »...

Hélas ! Il y a des moments dont chacun paraît durer un siècle. Ils prennent Sa main. Voici le clou. Il sent son premier contact sur Sa main décharnée. Ah ! Le premier coup ! Le deuxième. Il sent son bras rivé à la croix. Des douleurs affreuses Lui percent le corps. Il hurlerait, mais, même pour cela, Il n'a plus de forces. Il gémit !

La même chose avec l'autre main. Il la tend pour

qu'elle soit bien mise en place, tandis qu'Il reste immobile, transpercé par la douleur. Lui tremblent la chair et les os.

Maintenant, à travers les pieds : voici le clou. On entend les coups de marteau, l'un après l'autre. Chaque coup Le fait frémir. Lui perce le cerveau.

Plus tard, une voix perdue : « J'ai soif ! » (*Jean*, XIX, 28).

« Il était déjà environ la sixième heure et il y eut des ténèbres sur toute la terre...

Le Soleil s'obscurcit, et le voile du Temple se déchira par le milieu. » (*Luc*, XXIII, 44, 45).

« Seigneur, Seigneur, pourquoi m'as-Tu abandonné ? » (*Matthieu*, XXVII, 46).

Et puis : « Père, entre Tes mains, je remets mon esprit » (*Luc*, XXIII, 46).

Et moi, à genoux, au pied de cette croix d'où, sortant d'un corps humain, est partie vers Dieu l'âme de Son Fils, je prie : « Notre père, qui êtes aux Cieux... »

Et vers l'âme qui s'est élevée, je prie aussi :

« Souviens-Toi de tous les miens. Reçois-les sous Ta protection. Pardonne-leur, fais qu'ils reposent en paix. Donne force aux vivants et victoire sur les ennemis, pour l'épanouissement de la Roumanie chrétienne et légionnaire, et que revienne à Toi, O Seigneur !, notre nation roumaine, dans l'espoir de sa résurrection. Amen ! »

Christ est ressuscité

— « Il est ressuscité, le troisième jour, de sa tombe. Je L'ai vu. »

— « Je ne crois pas », dit Thomas.

Et Christ est venu au milieu d'eux. Il appela Thomas et lui dit :

— « Avance ici ton doigt et regarde mes mains ; avance aussi ta main, et mets-la dans mon côté ! » (*Jean*, XX, 27).

— « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (*Jean*, XX, 28), s'est écrié Thomas, après avoir touché de ses mains le flanc percé et les mains du Rédempteur.

Christ a ressuscité, en semant par dessus le monde, jusqu'à la fin des âges, l'espérance ; l'espérance que nous ne périrons jamais sous le fardeau des injustices, si lourd fût-il, pesant sur nos corps fragiles.

Nous ressusciterons, nous vaincrons.

Christ est ressuscité, en semant l'espérance de la résurrection ; l'espérance que notre vie ne finit pas ici, avec ces éphémères soixante ou soixante-dix ans ; qu'elle se prolonge dans l'au-delà ; que nous rencontrerons les plus chers des nôtres, et que nous ne nous séparerons plus jamais.

Nous allons ressusciter au nom du Christ et uniquement par le Christ, parce qu'en dehors de la foi dans le Christ, personne ne ressuscitera et ne sera sauvé.

Jeudi 9 juin.

Je rêve chaque nuit. Je n'ai jamais autant rêvé que maintenant. J'ai rêvé, cette nuit, d'un combat qui avait lieu à Predeal [31], dans trois secteurs : l'un à la « pompe » ; l'autre sur la pente de la ville qui monte sur Fitifoi, au-dessus de la caserne ; le troisième, sous mon commandement, entre la villa Stelian Popescu et l'Hôtel Palace, jusqu'à la ligne du chemin de fer, en direction de la gare. On ne tirait pas de coups de feu. Le combat était au corps à corps. Mon secteur a balayé l'ennemi d'une manière foudroyante, en le repoussant au-delà de la gare et en le mettant en fuite. Les deux autres sections, avec quelque difficulté, se sont frayé un chemin. A la « pompe », je suis intervenu au dernier moment avec les miens. L'ennemi était cependant repoussé quand nous sommes arrivés.

J'ai été aussi sur Fitifoi, où je visais avec un canon, qui ressemblait plutôt à un mortier *Aasen*. Mais je n'ai pas tiré. De ceux qui étaient avec moi, je me rappelle bien Bordeianu et Miluţă Popovici ; les autres, je les ai oubliés.

Je me suis endormi de nouveau.

Devant une maison, assis à une table ronde couverte d'une nappe blanche, j'ai rêvé que je me trouvais avec mon père et quelqu'un d'autre. Sur la table, il y avait une tasse, remplie de café noir. Sur la droite, une large vallée, à quelques mètres de nous.

31. Predeal : localité montagneuse où Corneliu Codreanu allait se reposer et faire du ski.

Devant nous s'élevait une grande colline, argileuse et pierreuse...

A un certain moment, de gros blocs ont commencé à se détacher du sommet et à dévaler la pente. Un arbre bien vert, qui se trouvait là, s'est effondré aussi. Puis les pierres ont commencé à s'abattre sur notre table. Nous nous sommes levés et enfuis vers la gauche.

Mon père m'a dit : « Bois ton café ». Je me suis rapproché de la table, mais, au même instant, un morceau de terre en fusion est tombé juste au milieu, sur le café. Je me suis reculé et immédiatement commença à dégringoler de la terre, mélangée à des cendres et des tisons... Les femmes de la maison sont sorties pour ramasser les objets, en les voyant ainsi recouverts par la braise.

J'ai aperçu la valise de mon père et me suis précipité sur cet amas pour l'en arracher. Quand j'y suis arrivé, l'une des femmes était déjà penchée sur la valise. Elle était déjà recouverte par la terre et les cendres qui tombaient, de telle manière qu'on ne lui voyait que les pieds. C'était ma mère ! Je l'ai soulevée et mise sur mon épaule, tandis qu'avec ma main gauche j'ai saisi la valise en la tirant de là. Puis nous sommes descendus. Mon père s'est précipité pour m'aider, en criant : « La pauvre ! La pauvre ! ». Je me suis réveillé.

Je me suis rendormi. J'ai rêvé de ma femme, qui dormait dans un lit, puis j'ai rêvé de Nicoleta...

En sortant dans la rue, j'ai rencontré Smărăndescu et Horodniceanu. Je leur ai demandé : « Où est Nicoleta ? » Car elle s'était levée et était partie de chez nous. Et je voulais la voir. Je l'ai cherchée à un

certain endroit, mais elle n'y était pas. Je l'ai cherchée longtemps et, finalement, je l'ai trouvée chez sa mère, dans une misérable maison. Le jour s'est levé.

Vendredi 10 juin.

Ce matin, le premier oiselet a pris son vol du nid de la fenêtre... Quelle émotion, quel frémissement en lui... Les premiers pas et le premier vol dans la vie. Quel souci, quelle joie pour la mère ! La voûte céleste est pleine de ses appels, de ses encouragements. Pleine aussi de pépiements. Vas en paix, mon petit, vers la sainte liberté.

Depuis quelques jours, se promène dans la cellule une sauterelle verte. Lorsque je m'étends, elle s'approche de ma couche. Hier soir, elle a voulu s'asseoir sur ma tête. J'ai essayé de la faire partir. Elle a pris peur, a fait un saut et disparu. Ce matin, je l'ai trouvée aplatie sous la paillasse. Je l'ai prise et soignée pendant une heure. Je lui ai donné de l'eau, mélangée avec du sucre. Elle a bu. Elle s'est remise et puis s'est envolée dehors.

Vers une heure de l'après-midi, j'ai été appelé à l'administration. Une nouvelle enquête. Le capitaine Tărăneanu, du Conseil de Guerre, est venu s'enquérir si je n'avais pas envoyé, de prison, un manifeste par lequel j'incitais mes hommes à la « vengeance ».

C'était un manifeste « apocryphe », bien entendu.

J'ai fait une déclaration dans ce sens. Comme peuvent s'abattre sur moi toutes sortes de machinations !...

Condamné pour une lettre qui n'est pas de moi. Maintenant, en voilà une autre...

Je crois pourtant que même le procureur est arrivé à se convaincre qu'il ne s'agit pas là de quelque chose de sérieux.

Cette nuit, vers l'aube, j'ai rêvé que je me trouvais dans une salle remplie de gens. Tellement bondée que je ne pouvais plus respirer. On a ouvert les fenêtres. C'était le début de mon procès en appel... Iacobescu disait qu'il allait parler pendant deux heures. Je me suis réveillé.

Je me suis endormi de nouveau. Je rêvais que je voyageais dans un train avec ma mère, ma femme, la petite fille et Silvia. Le train penchait tellement vers le précipice que nous croyions qu'il allait se renverser. Alors, j'ai sauté sur le ballast, car le train roulait doucement, et j'ai mis l'épaule pour le soutenir. Les autres ont fait de même... Il est sorti des rails, mais il n'est pas tombé dans le gouffre.

Lundi 13 juin.

Je n'ai pas dormi de toute la nuit. Je crois avoir mal aux poumons tout en haut, à la hauteur des omoplates. Je sens, des deux côtés, une légère douleur et une chaleur permanente. Je vais appeler le médecin.

Péniblement, je vais monter ce calvaire...

Dans l'après-midi, les avocats sont venus me voir, car mercredi 15, c'est mon recours devant la Cour de Cassation Militaire.

Ils pensent qu'il sera ajourné d'au moins quinze jours, parce que c'est l'usage.

Ainsi, on dépose de nouveaux motifs de cassation et la Cour accorde un délai supplémentaire.

J'ai étudié avec eux les motifs ; ils sont sérieux :

1. Mes témoins oculaires, les hommes de Ciuc [32], ceux avec lesquels j'ai travaillé, n'ont pas été amenés. Pas un !

2. J'ai été condamné pour une lettre qui n'est pas de moi. Son auteur a été retrouvé. Il a fait une déclaration dans laquelle il affirmait que la lettre était de lui, qu'il s'agisse du contenu comme de l'écriture. On connaît donc l'auteur de la lettre.

3. Imputation juridique erronée. J'ai été inculpé de crime contre la sécurité extérieure de l'Etat, de trahison, faits pour lesquels on m'a appliqué une punition monstrueuse. Les « ordres » en cause n'intéressaient nullement la sécurité extérieure de l'Etat, car ils ne concernaient pas un danger émanant d'une puissance étrangère et qui pouvait porter atteinte à :

a) l'intégrité du territoire,
b) l'indépendance,
c) la souveraineté.

4. Il n'y avait même pas une seule preuve, d'aucune sorte, que j'eusse voulu provoquer la guerre civile. On parle de dépôts de munitions, mais on n'en montre pas un. Où sont-ils ? Que contiennent-ils ? Chez qui ont-ils été trouvés ?

32. Miercurea Ciuc : camp de concentration où se trouvaient plusieurs centaines de légionnaires.

Je suis condamné sur de simples affirmations sans fondement.

C'est quelque chose d'unique dans les annales, juridiquement autant que du point de vue de la procédure.

Mardi 14 juin.

Aujourd'hui est venue me voir Lizeta Gheorghiu. Les autres étudient les dossiers.

Je lui ai confié, à cette occasion, un petit testament pour ma famille, que j'avais rédigé aujourd'hui même dans ma cellule.

Demain, c'est le recours.

Je viens de finir les Epîtres du saint Apôtre Paul. Je suis resté profondément impressionné. J'avoue que jusqu'à aujourd'hui, je n'avais lu que certaines d'entre elles, et sans les avoir suffisamment approfondies. J'écrirai là-dessus plus tard, car cela mérite une étude entière.

Cette nuit, j'ai rêvé de Gârneaţă. Il se plaignait des mauvais traitements qu'il avait subis à Ciuc. Puis j'ai rêvé de Tell. Il était escorté. A un moment donné, il s'est enfui vers la maison de Ionică. A la fin, j'ai rêvé d'Alexandru Cantacuzino. J'ai parlé avec lui dans une maison, mais je ne me rappelle pas où.

Mercredi 15 juin.

Quand j'eus fini de lire les Evangiles, j'ai compris que je me trouvais ici, dans cette prison, par la

volonté de Dieu ; que, en dépit de n'être aucunement coupable sous l'aspect juridique, Il me punissait pour mes péchés et mettait ma foi à l'épreuve. Cela m'a rasséréné. Sur le tourment de mon âme est descendue la paix, comme une calme soirée à la campagne, qui descend sur les soucis, les agitations et les animosités du monde.... Quand les hommes, les oiseaux, les animaux, les arbres et les herbes, la terre labourée et remuée par le fer de la charrue entrent en repos...

Car j'ai été fort tourmenté...

Que n'a-t-elle pu souffrir, ma pauvre chair ! Je ne crois pas avoir jamais enduré plus de souffrances que maintenant.

Je n'ai pas perdu la foi, ni l'amour, mais j'ai senti, à un certain moment, que le fil de l'espoir s'était rompu.

Tourmenté physiquement comme un chien, mes vêtements sont imprégnés de souffrance (voilà soixante jours que je dors tout habillé, sur la planche nue et sur cette paillasse. Soixante jours et soixante nuits que mes os absorbent, comme un papier buvard, l'humidité qui ruisselle des murs et du plancher).

Depuis soixante jours, je n'échange un mot avec personne, car personne ici n'a l'autorisation de parler avec moi. Et, de plus, je suis attaqué dans mon être moral, accusé de trahison, déclaré apatride, comme n'étant Roumain ni par mon père ni par ma mère, dénoncé comme ennemi de l'Etat, accablé de coups et les mains liées dans le dos. A dire vrai, sans aucune possibilité de défense.

Le cœur serré à la pensée de la souffrance, des

humiliations, des brutalités supportées par les miens, ma famille et mes camarades, j'ai senti se briser l'un des trois fils invisibles qui rattachent le chrétien à Dieu : *l'espoir !* Tout est devenu noir devant mes yeux. Je me suis senti suffoquer.

Mais j'ai réussi à le renouer, ce fil, en luttant jour après jour. Comment ? En lisant les quatre Evangiles. Quand je les eus terminés, j'ai senti que je possédais à nouveau ces trois fils et qu'ils étaient parfaits : *la foi, l'espérance* et *l'amour*.

Et maintenant, ayant achevé de lire les Epîtres du saint Apôtre Paul, j'y ai trouvé des preuves décisives de l'existence de la Résurrection et de la puissance de Notre Sauveur Jésus-Christ. Ce qui m'a impressionné, c'est :

1. La sincérité et la pureté spirituelle du Saint Apôtre ;
2. Sa vie, intégralement chrétienne, sans une tache ;
3. Les dangers et les souffrances par lesquels il est passé pour notre Seigneur ;
4. La sérénité, et même la joie, avec lesquelles il accueillait ces souffrances ;
5. Sa force pour encourager les autres aussi, pour qu'ils ne vacillent pas devant les souffrances et les persécutions ;
6. Le saint amour, d'une élévation émouvante, envers tous ses frères chrétiens ou ses fils spirituels ;
7. L'ardeur invincible, et rarement rencontrée chez les apôtres, d'une croyance pour prêcher sans cesse Jésus-Christ à tous les peuples ;
8. Sa grande science et sa sagesse.

Dans chaque lettre il commence presque toujours par :

« Moi, l'incarcéré, qui me trouve dans les chaînes pour ma foi dans le Christ, Notre Seigneur ».

Puis, écrivant à Timothée : « Dépêche-toi de venir chez moi bientôt » (*Timothée*, IV, 9). Il souhaitait sans doute, lui aussi, voir quelqu'un...

« Quand tu viendras, apporte-moi un manteau ». Il avait froid, lui aussi, comme moi.

Enfin, au fur et à mesure que nous pénétrons dans la lecture des Lettres, nous arrivons à ces conclusions :

1. Que nous ne sommes pas de bons chrétiens, que nous sommes bien loin de l'être. Si loin...

2. Que nous nous christianisons dans la forme, mais que nous nous déchristianisons dans le fond.

3. Que l'humanité a souffert ce processus de déchristianisation tout au long des siècles jusqu'à nous, avec de rares élans vers la profondeur... La christianisation en surface semble avoir beaucoup plus préoccupé l'humanité.

4. La caractéristique de notre temps :

Nous nous occupons plutôt de lutter entre nous et contre d'autres hommes. Et nullement de la lutte entre les commandements du Saint-Esprit et les appétences de notre nature terrestre.

Nous nous préoccupons et aimons les victoires sur les hommes, non pas les victoires sur Satan et le péché.

Tous les grands hommes d'hier et d'aujourd'hui : Napoléon, Mussolini, Hitler, etc., sont préoccupés surtout par ces victoires.

Le Mouvement Légionnaire fait exception, en

s'occupant aussi, bien qu'insuffisamment, de la victoire chrétienne en l'homme, en vue de son salut.

Pas assez, pourtant !

La responsabilité d'un chef est immense.

Il ne doit pas flatter les yeux de ses troupes par des victoires terrestres, sans les préparer en même temps au combat décisif, d'où l'âme de chacun peut sortir couronnée d'une victoire éternelle ou d'une défaite absolue.

5. Enfin, l'absence — au moins chez nous — d'une élite ecclésiastique qui eût gardé le feu sacré des anciens chrétiens. L'absence d'une école de grande élévation et de grande moralité chrétiennes.

Vendredi matin 17 juin.

Mercredi, vers 5 heures, sont venues ma femme et ma mère. Elles m'ont appris que mon procès en recours n'a pas été ajourné comme c'était l'usage. Il sera jugé cet après-midi même, à 5 heures et se poursuivra en séance de nuit, si nécessaire. Ma femme m'apprend aussi qu'elle a été appelée à la Gendarmerie de Băneasa, où ils l'ont gardée depuis le matin jusqu'à une heure et demie, pour lui dire finalement qu'elle n'a plus la permission d'entrer dans notre maison, la *« Casa Verde »*. Que vendredi, elle doit venir ramasser ce qui nous appartient, et dimanche emporter cela où elle voudra.

Son visage était livide de contrariété. Enlever ce qui t'est cher de ton foyer !... Où l'emporter ? Où habiter ? Moi en prison, ma femme sans aucune

défense, jetée sur le pavé, tenant la petite fille par la main.

Quel manque d'humanité !... Quel manque de décence !...

Nous restons tous trois à nous poser des questions : Où ? Où ?

Je donne quelques adresses, au hasard. Nous n'avons pas assez d'argent pour payer une maison en location...

Je lui explique que, si mon recours est rejeté, je serai expédié à Doftana [33].

Elle voudrait venir avec la petite fille pour habiter dans le village proche de la prison.

Je lui dis que j'ai laissé à Lizeta Gheorghiu mes dispositions testamentaires, et je commence à leur en résumer le contenu en quelque mots.

Ma femme et ma mère pleuraient toutes les deux. La petite fille a quatre ans, à peine, elle ne comprend rien de toute la tragédie de ces moments, lorsque les ombres de la mort commencent à envahir les pensées d'une famille.

Après les quinze minutes réglementaires, elles sont parties.

Maintenant, c'est vendredi matin. La réponse à mon recours ne m'est pas encore parvenue.

Chez nous, à cette heure-ci, ma femme fait ses bagages et pleure sur ses malheurs !

Mais cela ne peut pas continuer. Nous allons retourner là-bas.

---

33. Doftana : grande prison, dans le département de Prahova, où se trouvent les salines de Téléga.

Vendredi soir 17 juin.

Il y a une demi-heure, mes avocats sont venus me dire que mon recours a été rejeté par la Cour de Cassation Militaire.

Ils étaient tous tristes et abattus.

Nous sommes restés ensemble environ quinze minutes. Je leur ai demandé comment se sont déroulés les débats. Ils m'ont mis au courant en quelques mots. Ensuite, nous nous sommes séparés. De retour dans ma cellule, je me suis assis sur le bord du lit en planches et j'ai prié Dieu, en récitant la prière « Notre Père, Seigneur, que ta Volonté soit faite ».

Dimanche 19 juin.

Cette nuit, vers minuit et demi, tandis que je m'efforçais de dormir, j'ai entendu des pas s'approcher de ma cellule. Un bruit de verrou, et la porte s'ouvre.

Apparaissent le lieutenant de service et le premier gardien. Ils venaient m'annoncer qu'il fallait partir à Doftana. Je me suis levé, je me suis habillé rapidement, j'ai ramassé mes affaires dans deux valises et dans la couverture. Puis j'ai fait ma prière et j'ai quitté — la pensée projetée dans l'inconnu — ce qui abrita ma souffrance et mes tourments.

Portez-vous bien, vous, les centaines de légionnaires, mes chers camarades qui souffrez entre ces murs !

Encadré par quatre sentinelles, je suis arrivé à la

chancellerie. Là, j'ai subi une nouvelle fouille corporelle détaillée. On a fouillé mes poches, on a palpé avec attention mon col, mes manches, mon corps, mes jambes ; ensuite, on m'a fait me déchausser pour fouiller aussi mes chaussures.

Avec le même soin ont été examinés mes bagages.

J'ai salué le colonel Brusescu, le commandant de la prison et les officiers qui, dans l'exécution de leur service, se sont comportés envers moi avec beaucoup de courtoisie. Un major de gendarmerie, un capitaine (le même qui m'a accompagné de Predeal et, ensuite, au Conseil de Guerre), dans les yeux duquel j'ai pu lire un sentiment de compassion pour tous ces malheurs qui me frappaient. Un sous-lieutenant (mon ancien gardien au procès), fort courtois lui aussi, et un commissaire de police m'ont pris en charge.

Je suis monté dans un taxi, ayant à ma droite le major, sur le strapontin d'en face le capitaine, près du chauffeur un sergent instructeur.

Devant nous, à environ trente mètres, roulait une autre voiture avec des policiers et, derrière, un camion avec trente gendarmes...

Il était 2 heures du matin. Dehors il faisait beau. Sur le ciel se projetait la lumière de la Capitale de laquelle on approchait.

Voilà, c'est par le même chemin que j'ai été, il y a deux ans, au village du professeur Dobre, l'un de mes bons commandants légionnaires. On a arrêté notre voiture un jour ici pour y déjeuner. Et les souvenirs commencent à affluer...

Nous entrons dans Bucarest. Et plus nous nous

approchons du centre, plus les endroits me sont connus.

La voiture passe par l'avenue *Stefan cel Mare* [Etienne le Grand], à quelques mètres du restaurant que nous avons eu, à Obor. Je regarde, et j'aperçois l'édifice sombre, sans les jolies enseignes légionnaires qui le décoraient il y a à peine deux mois... Nous suivons l'itinéraire habituel par lequel je retournais à la *Casa Verde*.

Puis, Place Victoria, nous prenons à droite, par l'avenue de Ploeşti.

D'autres souvenirs... C'est le chemin par lequel j'allais souvent en voiture, conduit par le fidèle Ilarie, à Predeal, mon lieu de repos. J'étais alors avec ma femme, la petite fille, avec les légionnaires... Maintenant, je suis sous bonne garde et je m'en vais, condamné à dix ans, vers... Doftana !

Sur la route, nous rattrapons un chariot de foin, tiré par six jolis bœufs. C'est bon signe ! Nous approchons de Ploeşti. Il est plus de 3 heures. L'intensité de la nuit commence à diminuer et, à l'horizon, se montrent les premiers messages de la lumière.

De temps en temps, je parle avec le major. Nous découvrons que nous avons fait ensemble l'école militaire d'infanterie, il y a vingt ans de cela, à Botoşani, lui ayant terminé quelque six mois avant moi. Nous nous rappelons ces temps-là, les camarades, les officiers...

Nous entrons dans Ploeşti. Nous traversons les rues silencieuses de la ville. Les gens dorment. Nous prenons la direction de Câmpina. De derrière les collines surgit la lumière. Le capitaine devant moi

s'est assoupi. Je pense à des jours meilleurs. Patience, sur le chemin de la souffrance...

J'avance, la pensée portée par l'espérance.

Après quelque temps, sur notre gauche, s'ouvre, belle et lumineuse, la vallée de Prahova. L'eau coule tranquille, se faufilant à travers les bancs de sable. Nous descendons pour franchir le pont et remonter ensuite vers les premières maisons de Câmpina. Des femmes, portant des paniers chargés, vont au marché.

Du centre de la petite ville, nous prenons à droite. Deux kilomètres après, à gauche et à droite, s'ouvre — pleine de majesté — la Vallée de Doftana.

Juste en face, sur une haute colline, un château d'aspect médiéval.

Il est tout entouré de verdure. C'est la prison de Doftana, le bagne réservé aux condamnés aux travaux forcés, là où nous allons.

Il fait si beau dehors ! Une matinée d'une rare beauté, chargée de la bénédiction de Dieu.

Le Soleil se lève à travers les arbres de la colline et répand sa lumière dorée sur la verdure environnante, sur l'eau de la vallée.

Nous sommes arrivés. Les officiers et les gendarmes sont descendus. Le directeur de la prison est mis au courant. Je reste encore dans la voiture. Les gardiens, tirés du sommeil, arrivent l'un après l'autre.

Je suis conduit dans le bureau. Directeur, sous-directeur, gardiens me sont inconnus. Ces derniers paraissent de braves gens ; le directeur et le sous-directeur, des hommes distingués.

Les mêmes formalités d'une fouille minutieuse,

des poches jusqu'aux chaussures. Que d'humiliations dans ces fouilles réglementaires !

Je les supporte avec résignation...

On me fait savoir que, dans cette prison, le port de la couleur verte n'est pas permis. On m'enlève mon tricot vert, que j'avais sur moi, et on me permet d'enfiler en échange une flanelle blanche. On me retire également des gants de laine, verts aussi.

Enfin, je suis conduit à l'intérieur de la prison qui a un aspect fort soigné. Tout au fond, j'aperçois une petite église. Dieu est présent partout !

Du côté gauche, dans un corridor, vers le fond, une chambre blanche, peinte depuis peu. Le plafond est assez élevé, avec de petites fenêtres mais tout en haut, de sorte qu'on ne peut rien voir à travers. Environ cinq mètres de longueur sur deux mètres cinquante de largeur. C'est ma nouvelle cellule, dans laquelle il va falloir que je vive.

Au fond, un lit de fer avec un matelas de paille, un oreiller, une couverture. Par terre, du ciment et deux paillassons.

On me fait savoir qu'étant condamné définitivement à six mois de prison correctionnelle, j'aurai la permission de sortir toute la journée dans la cour, devant ma cellule. Dès que ma condamnation à dix ans passera devant la Cour de Cassation, le régime des travaux forcés me sera intégralement appliqué. Il commence dès la première année : toute la journée enfermé dans la cellule, avec une heure seulement par jour de promenade.

Pour l'instant, ma famille peut me visiter toutes les deux semaines. Après, une fois tous les deux mois.

J'ai le droit d'écrire chez moi une fois par semaine. Après la condamnation définitive, une fois par mois.

Pénible !... Très pénible !... Mais nous allons nous soumettre sans murmures.

Je m'étends sur le lit. Je suis fatigué. Et j'ai faim. On dirait qu'il fait aussi froid qu'à Jilava. Je m'endors.

Un bruit me réveille. Je regarde autour de moi. Une souris était montée sur la table et avait commencé à grignoter un petit paquet de victuailles. Je l'ai chassée. Je me suis assoupi de nouveau ; et de nouveau je me suis réveillé. Je suis resté ainsi, jusqu'à minuit, mes pensées s'envolant au loin...

On m'a apporté le repas, une soupe à la viande. J'ai mangé la viande et quelques cuillerées de soupe.

Je me suis promené dans la cour. Je suis retourné dans ma cellule, où j'ai dormi jusqu'à 5 heures. Après, de nouveau, je suis sorti dans la cour. Le repas du soir consista seulement en une soupe, sans viande. Mais, je n'ai pas envie de manger.

Vers 7 heures, nous avons eu l'inspection de M. Gorănescu, sous-directeur général des prisons.

Le soir, après la fermeture, est venu le docteur pour m'examiner. Une mauvaise nouvelle. Il a trouvé la partie supérieure des poumons, et celle inférieure, autant derrière que devant, atteintes.

Il m'a donné une ordonnance. Des piqûres de calcium, une pommade pour me masser et quelque chose pour exciter l'appétit.

Mes pauvres poumons ne supportent plus la souffrance !

Après avoir été atteint dans mon être moral, après avoir été traité avec barbarie sur le plan physique, je

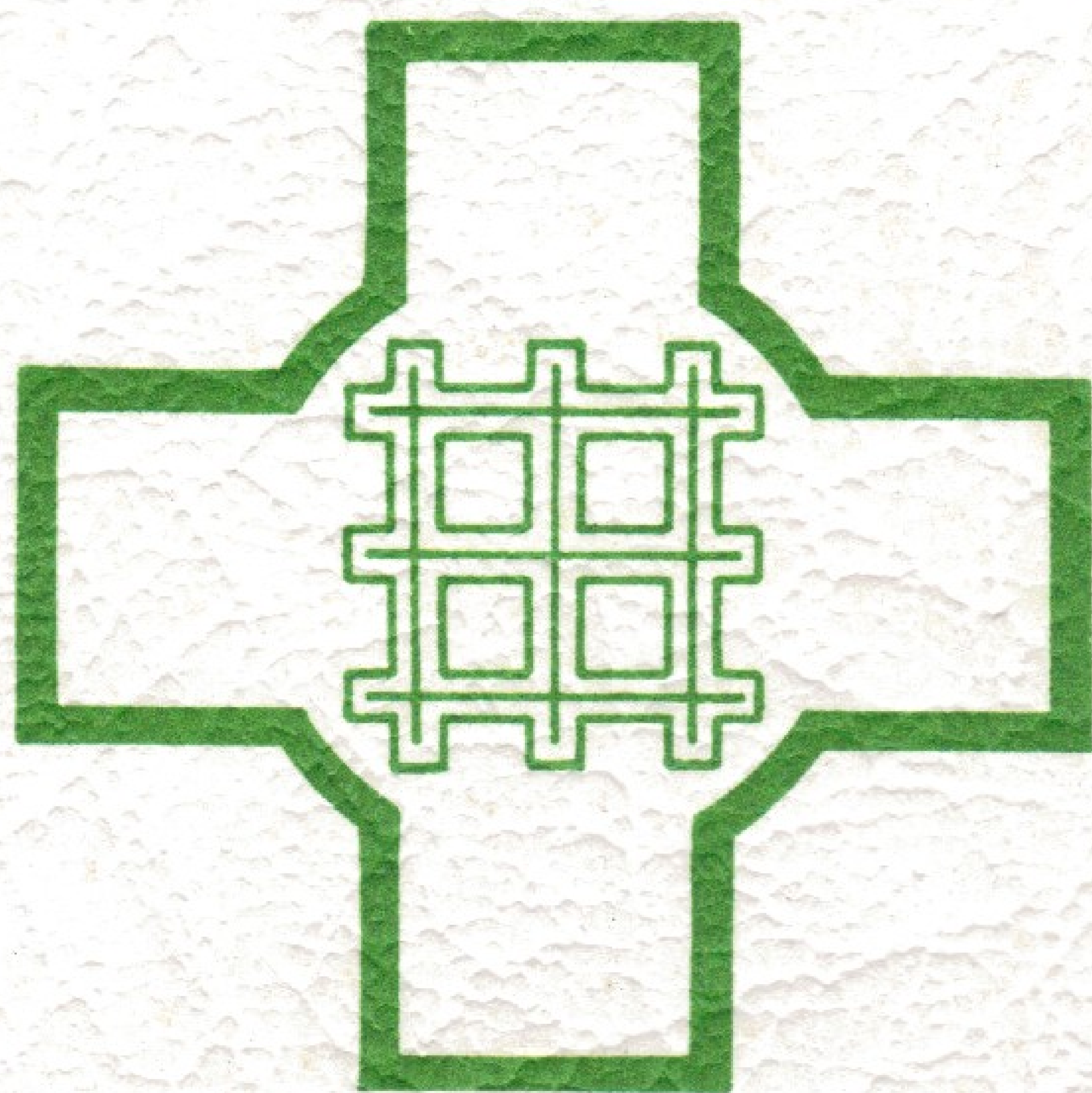
subis maintenant un troisième assaut : les microbes entrent dans la mêlée.

Mais Dieu voit, et récompensera !

*
**

Achevé d'imprimer
sur les presses d'I.R.B.
61300 L'Aigle
Dépôt légal : décembre 1986

Photocomposition : Compo-Pannonia, 90200 Giromagny



ISBN 2-86714-014-5

Couverture : Jean-Claude BESSETTE

58 F